



L'impact économique des programmes d'investissement dans le patrimoine bâti au Québec

Ministère de la Culture et des Communications

Version finale

25 mars 2024



Avis au lecteur

Le présent rapport, qui a été préparé par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. («KPMG»), est **destiné à l'usage exclusif du destinataire, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, (le « client »), conformément aux conditions du contrat de mission (le « contrat de mission ») daté du 4 novembre 2023, conclu entre KPMG et le client.** KPMG ne garantit pas et ne déclare pas que les informations contenues dans le présent rapport sont exactes, complètes, suffisantes ou adéquates pour leur usage par toute personne ou entité autre que le client, ou pour toute autre fin que celle visée par le client. Toute personne ou entité autre que le client ne devra pas s'y appuyer, et KPMG décline expressément dans la présente toute responsabilité ou obligation à l'égard de toute personne ou entité autre le client pouvant découler de l'usage du présent rapport.

Table des matières

00	Sommaire	p.4
01	Introduction	p.9
02	Le portrait des programmes du ministère de la Culture et des Communications	p.14
03	Les retombées économiques statiques à l'échelle du Québec	p.32
04	La répartition régionale des retombées économiques	p.43
05	Conclusion	p.47
06	Annexes	p.49

An aerial photograph of a city street, likely in Quebec City, showing a mix of historic and modern buildings. A large blue rectangular overlay covers the left side of the image, containing the text '00 Sommaire'.

00

Sommaire

Le ministère de la Culture et des Communications est un acteur de premier plan dans la préservation du patrimoine bâti



Au cours des dernières années, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a déployé une panoplie de programmes d'investissements d'envergure qui démontrent clairement qu'il considère le patrimoine bâti comme une richesse collective à préserver.

La trame urbaine des villes et le paysage des communautés rurales sont parsemés d'immeubles issus de diverses époques qui forment globalement aujourd'hui le milieu de vie des populations qui habitent le territoire. Le patrimoine bâti s'inscrit au sein de cette trame comme marqueur du temps qui passe et preuve tangible de l'héritage des bâtisseurs de nos communautés. Il contribue à embellir les paysages, à perpétuer la mémoire collective et à renforcer le sentiment d'appartenance au sein des collectivités.

Récemment, les efforts du MCC en faveur du patrimoine bâti se sont focalisés au sein de cinq programmes de subventions visant à le restaurer, le préserver et le mettre en valeur:

- Le Programme d'aide aux immobilisations ;
- Le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier ;
- Les Ententes pour le développement culturel entre le MCC et les villes de Montréal et Québec;
- Le Programme visant la protection, la transmission, et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux ;
- Le Programme de requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux.

Ces programmes aux champs d'intervention parfois similaires mais surtout complémentaires, sont mis en œuvre conjointement avec des partenaires d'investissement, comme les villes et municipalités régionales de comté. Cela permet d'accroître les sommes dédiées au patrimoine bâti et d'amplifier les impacts économiques.

Des investissements significatifs de 221 millions sur la période 2019-2022

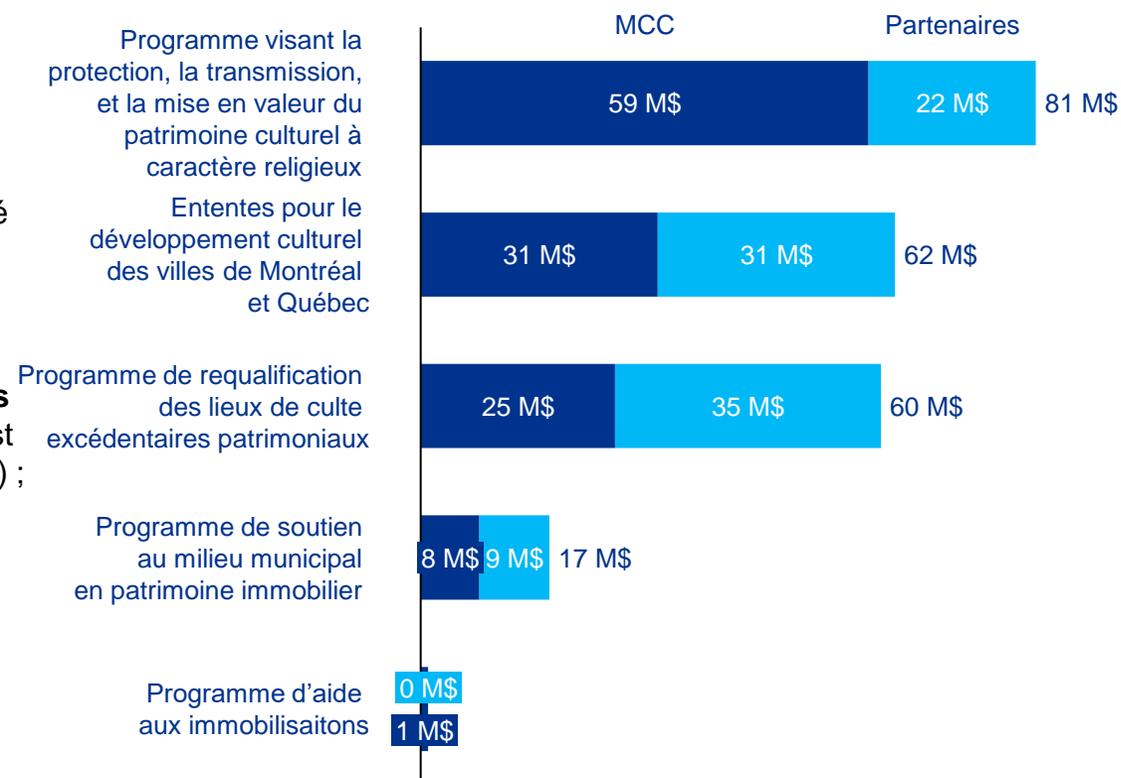
De manière combinée, les cinq programmes ont versé 124 millions aux applicants sur cette période de quatre ans, et les partenaires d'investissement ont contribué à la hauteur de 97 millions.

Les investissements ont visé trois principales catégories d'immeubles: résidentiels, institutionnels et commerciaux ainsi que les bâtiments à caractère religieux. Globalement,

- 1 500 projets ont été financés et **1 305 immeubles uniques** ont bénéficié des programmes ;
- Les **investissements moyens annuels** par le MCC et les parties prenantes se sont élevés à **55 millions** ;
- **Chaque dollar de subvention** du MCC s'est traduit en **investissements de 1,78\$** lorsqu'on inclut la contribution des partenaires, et cette part s'est avérée plus élevée pour certains programmes comme le PSMMPI (2,10\$) ;
- Les **immeubles à caractère religieux** ont reçu la plus grande part des investissements, soit **144 millions ce qui équivaut aux deux tiers** ;
- Les **immeubles résidentiels** ont reçu **43 millions**, 19 % du total des sommes investies, alors que les **immeubles institutionnels et commerciaux** ont bénéficié de **34 millions ou 15 %** ; et
- Parmi les cinq programmes, le **programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux** a vu le **plus haut niveau d'investissements**, à 81 millions.

Investissements totaux, par programme et partenaire

Ensemble du Québec ; 2019-2022; en millions de dollars



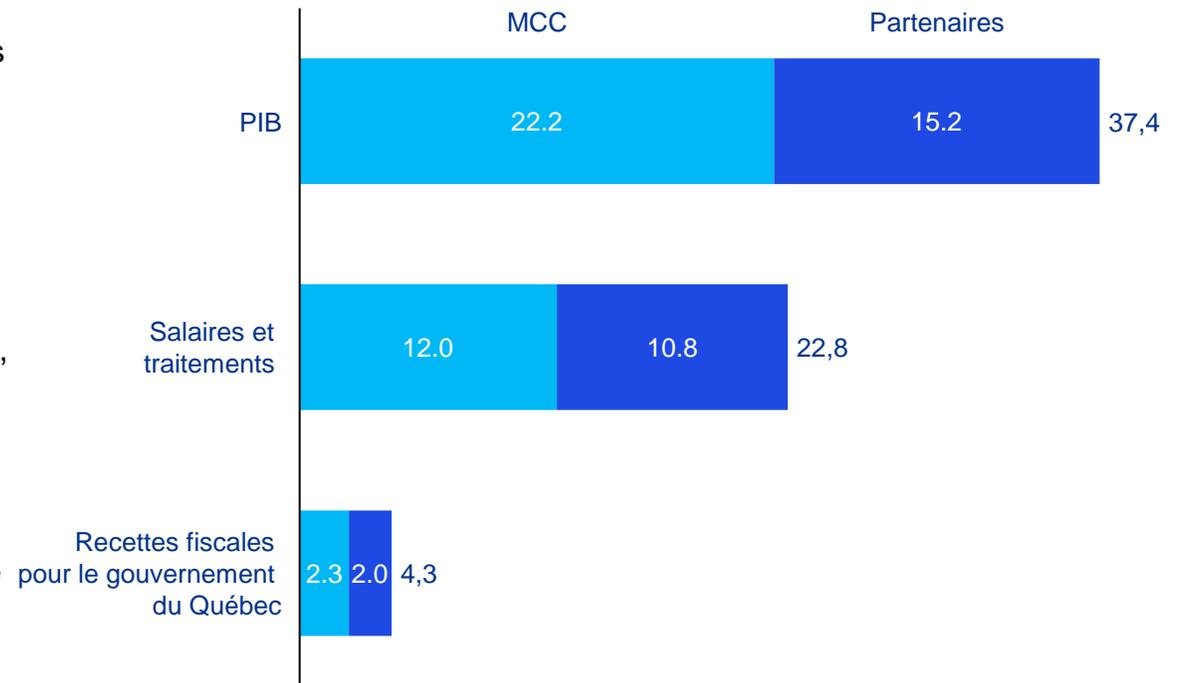
Un apport à l'économie du Québec qui s'ajoute aux bénéfices liés au maintien d'un patrimoine bâti en bon état

Le MCC a engagé KPMG pour mesurer les retombées économiques statiques associées aux investissements réalisés dans le cadre des projets financés par les cinq programmes.

Les retombées économiques directes et indirectes liées aux dépenses du MCC et des parties prenantes ont été modélisées à l'aide du modèle intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec. Les retombées sont exprimées en moyenne annuelle pour les quatre années étudiées.

- Les investissements ont générés **37,4 millions de PIB**, dont 22,2 millions sont attribuables aux subventions du MCC ;
- Les programmes ont soutenu en moyenne **303 emplois par année**, dont 167 peuvent être attribués au MCC ;
- Les projets ont versé **22,8 millions en salaires et traitements par année** ;
- Les **recettes fiscales pour le gouvernement du Québec se sont élevées à 4,3 millions par année**, soit 17,2 millions sur l'ensemble de la période étudiée ;
- Les **recettes fiscales pour le gouvernement du Canada se sont élevées à 2 millions par année.**

Retombées annuelles moyennes des programmes sur le PIB et les salaires, selon la part attribuable au MCC et à ses partenaires
Ensemble du Québec; 2019-2022; en millions de dollars



Montréal et la Capitale-Nationale, dotées d'un riche patrimoine bâti, s'illustrent en termes d'investissements et de retombées

La concentration des immeubles patrimoniaux à Montréal et à Québec et un programme spécifique du MCC axé sur leurs besoins a permis à ces deux régions d'accaparer la majeure partie des retombées associées aux programmes.

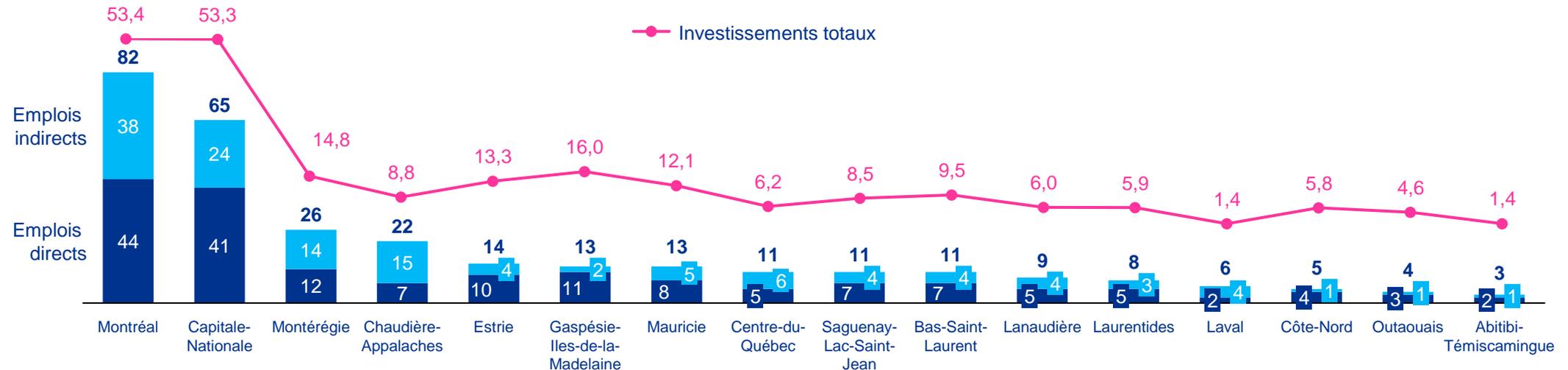
Au total, chacune des deux régions a reçu 53 millions d'investissements. Les retombées de Montréal ont toutefois dépassé celles de la Capitale-Nationale, avec 82 emplois soutenus en moyenne par année comparativement à 65 emplois.

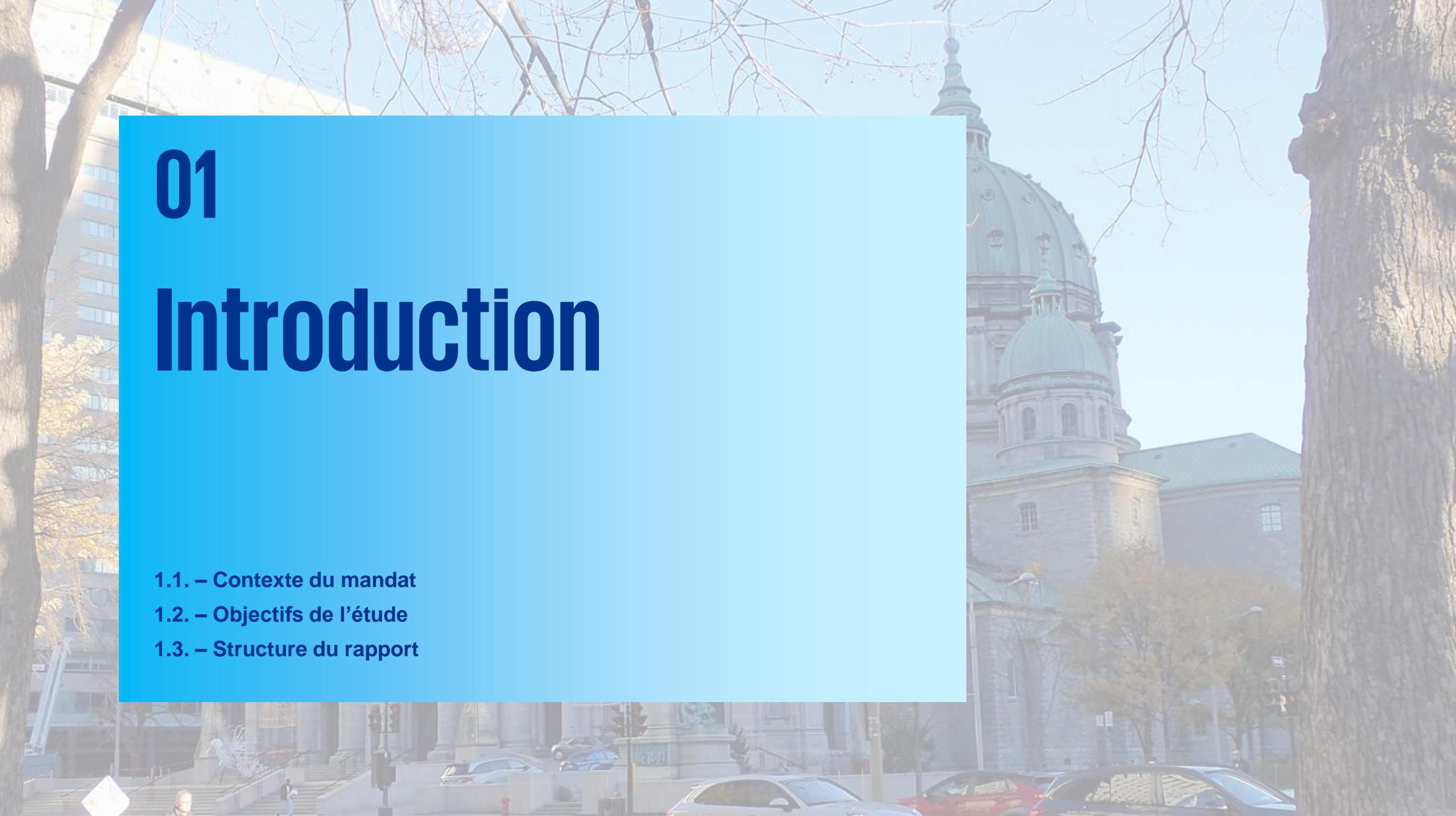
La part des emplois soutenus enregistrée dans certaines régions moins peuplées dépasse leur poids démographique

- La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a enregistré le plus haut niveau d'investissements hors Montréal et Québec, ce qui lui permet de figurer parmi les régions où les retombées ont été les plus élevées
- Des régions reconnues pour leur tissu manufacturier, comme Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec, ont approvisionné les projets de l'ensemble de la province en biens intermédiaires, ce qui a amplifié les retombées économiques sur leur territoire.

Retombées annuelles moyennes directes et indirectes des investissements sur l'emploi, par région administrative

Ensemble du Québec; 2019-2023; en années-personnes et en millions de dollars





01

Introduction

1.1. – Contexte du mandat

1.2. – Objectifs de l'étude

1.3. – Structure du rapport

Le patrimoine bâti : une source de richesse économique et sociale pour le Québec

Le caractère multidimensionnel de l'apport du patrimoine bâti à la société québécoise constitue une des raisons pour lesquelles il s'avère aussi précieux. Ses bénéfices multiples peuvent se montrer directs et quantifiables, par exemple les dépenses des touristes attirés par le décor féérique du Vieux-Montréal ou la hausse de l'assiette fiscale des municipalités associée à la qualité de l'architecture de bâtiments anciens. Pour d'autres volets de son apport, particulièrement sociaux, l'impact est moins tangible mais demeure réel et significatif.

Le concept de patrimoine bâti englobe une variété d'immeubles et sa définition peut varier selon les critères choisis pour le qualifier. La *Loi sur le patrimoine culturel*⁽¹⁾ désigne les immeubles patrimoniaux comme « tout bien immeuble qui présente un **intérêt pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, paysagère, scientifique, sociale, urbanistique ou technologique**, [...] ». Le patrimoine bâti est constitué de l'ensemble des immeubles patrimoniaux qui ont été construits par l'homme, principalement les bâtiments et les infrastructures.

La trame urbaine des villes et le paysage des communautés rurales sont parsemés d'immeubles issus de diverses époques qui forment globalement aujourd'hui le milieu de vie des populations qui habitent le territoire. Le **patrimoine bâti s'inscrit au sein de cette trame comme marqueur du temps qui passe et preuve tangible de l'héritage des bâtisseurs de nos communautés**. Il contribue à embellir les paysages, à perpétuer la mémoire collective et à renforcer le sentiment d'appartenance au sein des collectivités.

En somme, le patrimoine bâti aide à relier **l'expérience d'un peuple à son passé et à ses valeurs culturelles**. Il offre des occasions aux individus de contempler leur positionnement relatif à l'histoire des habitants ayant vécu aux mêmes endroits par le passé. Certains immeubles incarnent des idéaux ou communiquent un sentiment de fierté auprès des résidents, forgeant par le fait même une partie de leur identité.

(1) *Loi sur le patrimoine culturel*, chapitre P-9.002, article 2.

Source : ministère de la Culture et des Communications, Analyses KPMG.

Le patrimoine bâti : une contribution particulière qui commande des actions soutenues pour son maintien et sa mise en valeur

Devant le constat d'une contribution particulière du patrimoine bâti à la société québécoise, il s'avère de mise que le gouvernement du Québec, représentant les intérêts de la population, s'implique dans sa préservation. Des actions concrètes pour le mettre en valeur peuvent aussi amplifier ses retombées pour la société québécoise.

Les défis liés au maintien en bon état du patrimoine bâti ont depuis toujours mis à risque sa pérennité et justifié l'action du gouvernement dans ce domaine. Parmi eux, on recense l'omission prolongée d'entretien des bâtiments, l'usage de matériaux plus dispendieux par rapport aux bâtiments contemporains et les contraintes inhérentes qui commandent une expertise particulière. Dans le cas des immeubles de propriété privée, les bénéfices publics associés au maintien du bâtiment peuvent excéder les bénéfices privés et justifier l'intervention du gouvernement pour initier l'action du propriétaire privé.

Depuis quelques années, à ces défis s'ajoutent **de nouveaux enjeux qui viennent compliquer la situation et accroître les risques pour le maintien du patrimoine bâti québécois**:

- Une poussée inflationniste des coûts des matériaux et des services dans la domaine de la construction ;
- Une rareté de main-d'œuvre dans le domaine de la construction ;
- Une augmentation prononcée des taux d'intérêts.

L'État québécois, par le truchement de son ministère de la Culture et des Communications du Québec (« MCC »), offre depuis plusieurs années des aides financières à des projets d'investissements dans le maintien et la mise en valeur du patrimoine bâti partout dans la province. **La conjoncture actuelle renforce la pertinence de la brochette de programmes du MCC.**

En plus d'améliorer l'état du parc immobilier, les investissements du MCC ont des répercussions positives dans les économies locales. Ils se transforment en revenus pour des entrepreneurs en construction et fournisseurs de matériaux, en plus de soutenir des emplois dans les collectivités. À l'échelle nationale, ils contribuent aux recettes fiscales des gouvernements et peuvent accroître ou maintenir l'assiette fiscale des municipalités.

Source : Analyses KPMG.

Mesurer les retombées économiques statiques des investissements dans le patrimoine bâti du MCC

Le MCC évalue de manière récurrente les retombées de ses programmes d'investissement dans le patrimoine bâti sur l'économie du Québec et de ses régions. Ces études lui permettent d'assurer la pertinence de ses investissements et d'informer la conception des prochaines générations de programmes.

Dans le cadre de cette démarche, **le MCC a sollicité KPMG afin de réaliser une analyse d'impact économique pour cinq programmes** qu'il administre et qui offrent des aides financières pour le maintien et la mise en valeur du patrimoine bâti:

1. Le Programme d'aide aux immobilisations (Volet 1 : Restauration de biens patrimoniaux) ;
2. Le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (Volet 1 : Entente pour la restauration du patrimoine immobilier) ;
3. Les Ententes pour le développement culturel entre le MCC et les villes de Montréal et de Québec ;
4. Le Programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux (Volet 1: Restauration des biens immobiliers) ; et
5. Le Programme de requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux (Volets 1 et 2 : l'incubateur des projets à requalification ; la requalification des lieux de culte patrimoniaux).

L'étude se concentre **sur les retombées économiques des projets financés dans le cadre de ces programmes sur la période 2019 à 2022**. Les objectifs précis de l'étude sont de:

- **Dresser un portrait des investissements réalisés** dans le cadre des cinq programmes ;
- **Modéliser les retombées économiques statiques** des projets financés à l'échelle du Québec ;
- **Régionaliser les retombées économiques** et offrir une mesure par région administrative.

L'impact des investissements pour le maintien et la mise en valeur du patrimoine bâti relatifs à d'autres dimensions socio-économiques, malgré qu'il puisse être substantiel, n'est pas abordé dans le cadre de la présente étude.

Source : ministère de la Culture et des Communications, Analyses KPMG.

Le rapport s'articule autour de quatre sections

En plus de l'introduction, le présent rapport comporte quatre sections :

1. Le portrait des programmes du MCC

Cette section offre une description sommaire des objectifs et des modalités des programmes visés par l'étude, ainsi qu'un aperçu des investissements réalisés sur la période étudiée. Il aborde notamment le nombre de projets financés, la valeur globale des investissements, et les ventile selon les années, les programmes et les catégories de bâtiment. Un portrait régional des investissements est également intégré.

2. Les retombées économiques à l'échelle du Québec

Cette section débute en présentant l'approche méthodologique mise de l'avant dans le cadre de la présente étude pour la mesure des retombées économiques statiques. Elle présente ensuite les résultats des modélisations pour l'ensemble du Québec, pour les principales variables macroéconomiques comme le produit intérieur brut (PIB), l'emploi et les recettes fiscales, et les segmente en fonction des effets directs et des effets indirects. Également, la section distingue les retombées attribuables au MCC et celles attribuables à ses partenaires d'investissements comme les propriétaires d'immeubles, les municipalités ou des organismes à but non lucratif.

3. Les retombées à l'échelle régionale

Cette section répartit dans les régions administratives du Québec les retombées économiques estimées à la section précédente. Elle offre également des indicateurs permettant de comparer les régions entre elles, comme la valeur moyenne des investissements et l'effet de levier. Une attention particulière est portée aux régions de Montréal et de la Capitale-Nationale, lesquels ont vu le plus grand nombre de projets financés sur leur territoire.

4. Conclusion

Cette section offre un récapitulatif des principaux résultats et constats mis de l'avant dans le cœur du rapport.

Source : Analyses KPMG.

02

Le portrait des programmes du MCC

2.1. – Objectifs des programmes et résultats attendus

2.2. – Portrait des investissements

2.3. – Répartition régionale des investissements

Une analyse de cinq programmes de subventions dédiées au patrimoine bâti

Le présent portrait des investissements du MCC et l'analyse des retombées économiques subséquentes portent sur cinq programmes d'aides financières mis en œuvre par le MCC au cours des années récentes.

Bien que les objectifs finaux, les catégories d'immeubles, les bénéficiaires éligibles et les autres modalités puissent diverger d'un programme à l'autre, les cinq partagent la caractéristique commune de verser des subventions pour la réalisation d'études ou de travaux liés à la restauration, la préservation, la requalification ou la mise en valeur d'immeubles patrimoniaux au Québec.

La période sélectionnée pour le portrait et la mesure des retombées économiques s'étale de 2019 à 2022⁽¹⁾

- Il s'agit d'une période particulièrement intense d'investissement dans le patrimoine immobilier de la part du MCC et de ses partenaires
- Quelques programmes intégrés au champ de l'étude ont débuté plusieurs années avant 2019, certains ont été renouvelés et se poursuivent au-delà de la période couverte
- Néanmoins, tous les programmes étaient actifs au cours de la période visée et seuls les projets en cours et les dépenses réalisées pendant les quatre années ont été considérés au champ de l'étude.

Les cinq programmes visés sont les suivants, bien que ce ne sont pas tous les volets qui soient inclus au champ de l'étude:

- Programme d'aide aux immobilisations
- Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier
- Ententes pour le développement culturel
- Programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux
- Programme de requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux.

(1) Pour certains programmes, les données fournies par le MCC couvraient les années financières (ex.2019-2020) alors que pour d'autres programmes elles couvraient les années civiles. Pour les fins de l'étude, les années financières ont été assimilées à des années civiles (ex. 2019-2020 = 2019).

Source : Analyses KPMG.



Les programmes du MCC visent la restauration, la préservation et la requalification de divers types d'immeubles

Les aides financières offertes dans le cadre des cinq programmes peuvent servir à la restauration et la requalification d'immeubles patrimoniaux principalement de types résidentiel, institutionnel, commercial ou à caractère religieux⁽¹⁾.



Résidentiel

Les immeubles à vocation résidentielle ont originalement été conçus pour héberger des ménages. 52 % des projets visés par l'étude portent sur des bâtiments à caractère résidentiel.

Exemples :

- Immeuble résidentiel unifamilial
- Immeuble multilogement



Institutionnel et commercial

Les immeubles des segments institutionnel et commercial hébergent une variété d'organisations et d'activités commerciales ou liées aux services publics. Ils regroupent 20 % des projets.

Exemples :

- Hôtel de ville, palais de justice, caserne de pompier, bureau de poste
- École, bibliothèque
- Cinéma, théâtre
- Pont, aéroport
- Immeubles à bureaux



Patrimoine religieux

Deux des cinq programmes ne s'adressent qu'à des projets visant des lieux de culte et immeubles à caractère religieux. Ces projets représentent 28 % des projets examinés.

Exemples :

- Cathédrale, basilique
- Église, chapelle
- Monastère
- Presbytère, archevêché, évêché

(1) Les catégories résidentielle, institutionnelle et commerciale ont été attribuées selon la structure des dépenses pour les travaux sur ces types d'immeubles, et ne réfèrent pas nécessairement aux usages prévus aux règlements municipaux.

Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, Analyses KPMG.

Les cinq programmes du MCC visés par l'étude

Programmes	Volet(s) visé(s)	Objectifs	Types d'immeubles	Partenaires investisseurs
1 Programme d'aide aux immobilisations (PAI)	– Volet 1: Restauration de biens patrimoniaux	Améliorer l'état physique et assurer la pérennité des biens patrimoniaux classés, des biens immobiliers cités en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine culturel et des biens immobiliers d'intérêt patrimonial</i> .	– Résidentiel – Institutionnel et commercial – Lieux de culte	– Propriétaire – Locataire
2 Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI)	– Volet 1: Entente pour la restauration du patrimoine immobilier	Assurer l'étude, la conservation et la restauration d'immeubles de propriété privée et de propriété municipale possédant un intérêt patrimonial. Se qualifient les immeubles construits avant 1975 (inclusivement) et qui bénéficient d'une mesure de protection en vertu de la loi ou dont l'intérêt patrimonial est reconnu comme supérieur dans un inventaire et qui est visé par une mesure de protection en vertu de la <i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</i> .	– Résidentiel – Institutionnel et commercial – Lieux de culte	– Municipalité régionale de comté (MRC) – Organisme municipal – Première nation – Propriétaire privé
3 Ententes pour le développement culturel (EDC)	– Entente entre le MCC et la Ville de Montréal – Entente entre le MCC et la Ville de Québec	Montréal: Améliorer la qualité des milieux de vie par une préservation et une mise en valeur du patrimoine immobilier. Québec: Encourager la conservation et la mise en valeur de l'architecture ancienne des bâtiments, dans les sites patrimoniaux déclarés ou hors-site, en soutenant des interventions de restauration ou de remplacement des éléments de l'enveloppe du bâtiment.	– Résidentiel – Institutionnel et commercial – Lieux de culte	– Ville de Montréal – Ville de Québec – Propriétaire
4 Programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux (PVPCCR)	– Volet 1: Restauration des biens immobiliers	Préserver et maintenir en bon état les biens immobiliers patrimoniaux à caractère religieux présentant un intérêt historique ou architectural.	– Lieux de culte – Immeubles à caractère religieux	– Municipalité – OSBL – Propriétaire privé
5 Programme de requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux (PRLC)	– Volet 1: Incubateur des projets à requalification – Volet 2: Requalification des lieux de culte patrimoniaux	Requalifier des lieux de culte patrimoniaux vers de nouveaux usages plus en phase avec les besoins des communautés tout en maintenant leur caractère patrimonial.	– Lieux de culte – Immeubles à caractère religieux	– Propriétaire ou détenteur d'une offre d'achat autre qu'un organisme religieux

Sources : Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, Analyses KPMG.

02

Le portrait des programmes du MCC

2.1. – Objectifs des programmes et résultats attendus

2.2. – Portrait des investissements

2.3. – Répartition régionale des investissements

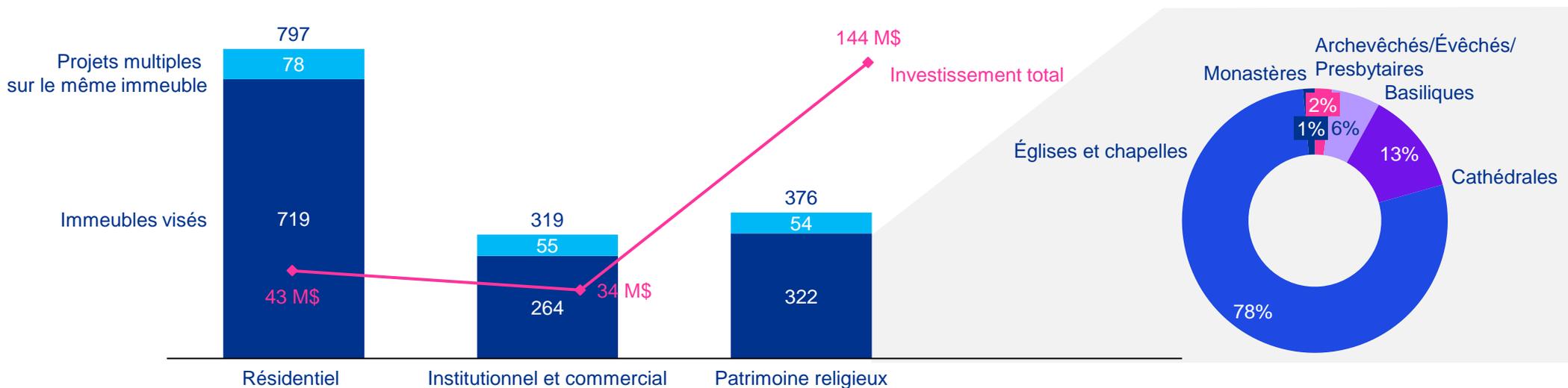
Les programmes ont permis la restauration ou la mise en valeur de 1 305 immeubles

Sur la période 2019 à 2022, les programmes du MCC ont versé une aide financière à près de 1 500 projets visant 1 305 immeubles uniques.

- Plus de la moitié des immeubles visés était dans le segment résidentiel, soit 719 immeubles et 55 % du nombre total
- La valeur moyenne des investissements s’est avérée plus élevée pour les immeubles à vocation religieuse, soit 144 M\$ par rapport à 43 M\$ pour les immeubles résidentiels et 34 M\$ pour les immeubles institutionnels et commerciaux
- Les projets dans le segment religieux ont majoritairement visé des églises et des chapelles (78 %).

Nombre d'immeubles visés, nombre de projets subventionnés et investissement total, par type d'immeuble

Ensemble du Québec ; 2019-2022; en nombre et en dollars



Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, Analyses KPMG.

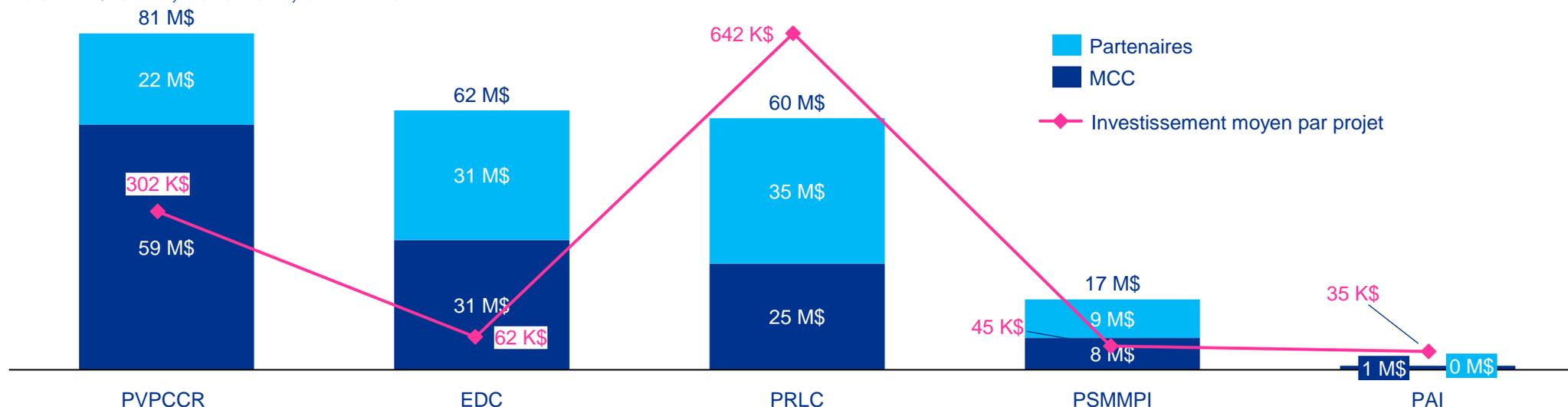
Les programmes ont financé des projets d'une valeur globale de 221 millions de dollars

124 millions ont été versés par le MCC et 97 millions par ses partenaires. Les deux programmes dédiés au patrimoine religieux (PVPCCR et PRLC) accaparent près des deux tiers de la valeur des projets financés (64%), soit 141 millions.

- Les ententes pour le développement culturel conclues entre le MCC et les villes de Montréal et Québec ont généré des investissements de 62 M\$ et représentent le deuxième programme en importance à cet égard
- Grâce à des seuils d'aide financière maximale plus élevés (5 millions dans les deux cas), les programmes dédiés au patrimoine religieux ont enregistré les investissements moyens par projet les plus élevés, soit 642K\$ pour le PRLC et 302K\$ pour le PVPCCR.

Investissements totaux et moyens, par programme et partenaire

Ensemble du Québec ; 2019-2022; en dollars



Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, Analyses KPMG.

Des bâtiments patrimoniaux d'importance régionale ont été restaurés dans le cadre du programme PSMMPI



Manoir de Tonnancour

Trois-Rivières



Manoir Seigneurial Fraser

Rivière-du-Loup



Domaine Cimon

Baie Saint-Paul



Maison des gouverneurs

Sorel-Tracy



Grange-Rouge (domaine Uplands)

Sherbrooke



Maison Louis-Hippolyte-La Fontaine

Boucherville

Sources : Répertoire du patrimoine culturel du Québec, © ministère de la Culture et des Communications

L'Entente pour le développement culturel a permis de restaurer des immeubles de valeur patrimoniale à Montréal



Collège Mont-Saint-Louis
Montréal



Domaine Messieurs de Saint-Sulpice
Montréal



Cinéma le Château
Montréal



Appartements Gleneagles
Montréal



Cinéma Impérial
Montréal



École Saint-Pierre
Montréal

Sources : Répertoire du patrimoine culturel du Québec, © ministère de la Culture et des Communications



Plusieurs immeubles du Vieux-Québec ont été rénovés grâce à l'entente entre la Ville de Québec et le MCC



Site patrimonial du Vieux-Québec. Vue aérienne
Québec



Site patrimonial du Vieux-Québec. Vue aérienne
Québec

Sources : Répertoire du patrimoine culturel du Québec, © ministère de la Culture et des Communications

Les édifices religieux ont occupé une place de choix dans les initiatives du MCC pour le maintien du patrimoine bâti



Basilique Notre-Dame
Montréal



Maison Trestler
Vaudreuil-Dorion



Église de Notre-Dame-de-Bonsecours
Montebello



Palais épiscopal - Évêché de Québec
Québec



Monastère des Ursulines
Québec



Sanctuaire Saint-Sacrement
Montréal

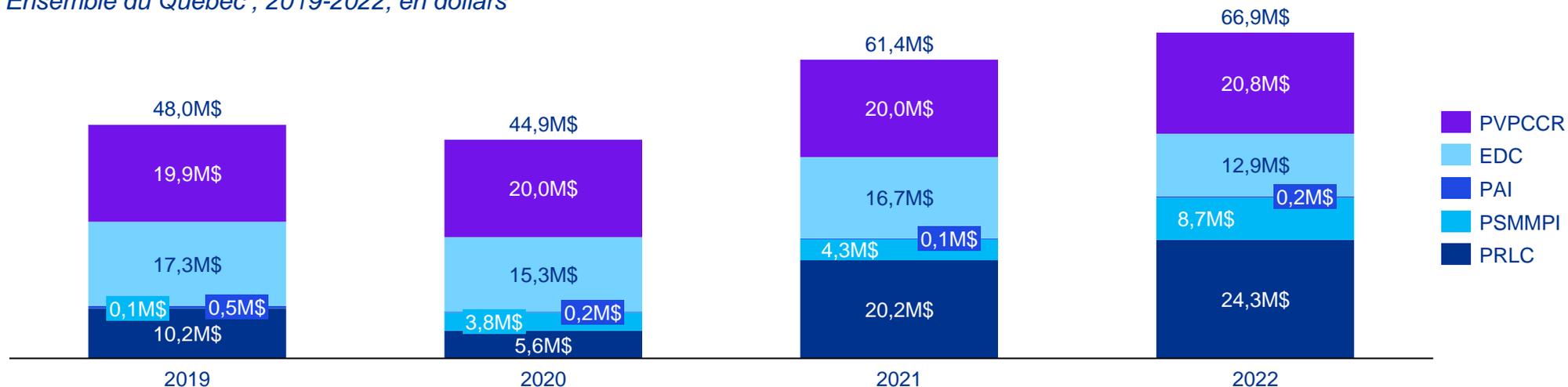
Sources : Répertoire du patrimoine culturel du Québec, © ministère de la Culture et des Communications

Sur la période étudiée, les programmes ont engendré en moyenne 55 millions d'investissements par année

Pendant les quatre années à l'étude, les subventions du MCC jumelées aux contributions des partenaires ont permis d'injecter plusieurs dizaines de millions de dollars dans le patrimoine immobilier et de soutenir un volume d'activités substantiel dans le secteur de la construction.

- Le volume d'investissement s'est avéré plus faible pour les années 2019 et 2020, à 46,5 millions en moyenne, par rapport à 64,2 millions pour les années 2021 et 2022⁽¹⁾
- Cette différence est principalement attribuable au PRLC, dont la valeur des investissements a bondi en 2021 et 2022 (22,3 millions en moyenne) par rapport au niveau des deux années précédentes (7,9 millions en moyenne pour 2019 et 2020).

Volume des investissements du ministère de la Culture et des Communications et de ses partenaires, par programme et par année
Ensemble du Québec ; 2019-2022; en dollars



(1) Ceci s'explique entre autres par l'absence de données pour la reddition de compte 2021 du PSMMPPI.

Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, Analyses KPMG.



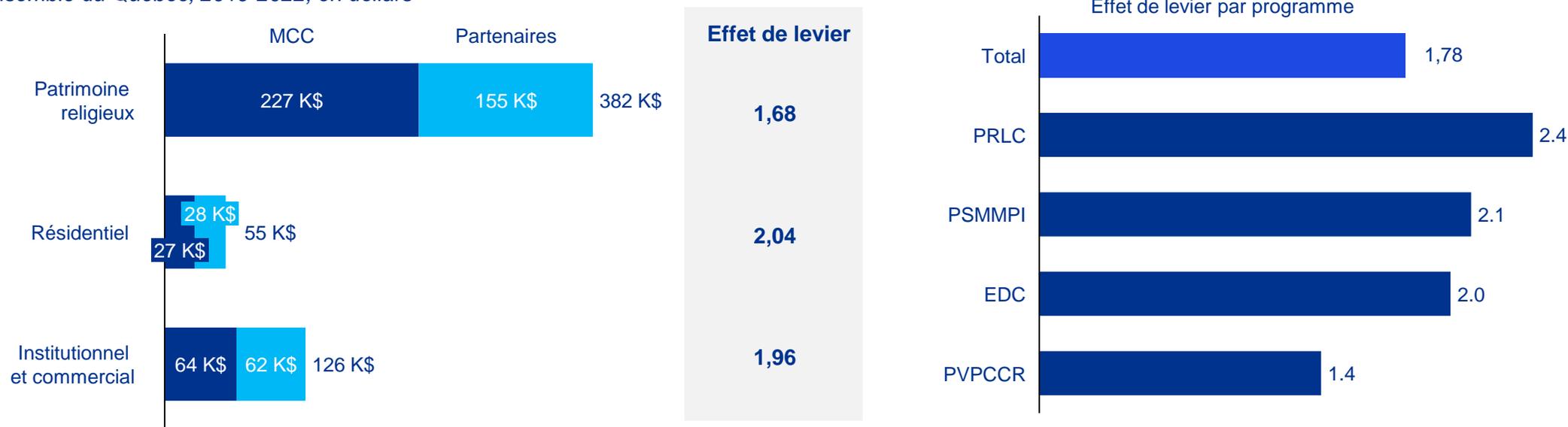
Effet de levier: un dollar de subvention du MCC s'est traduit en 1,78 \$ d'investissement dans le patrimoine bâti

L'effet de levier, qui mesure le degré auquel un programme est en mesure d'amplifier son impact par la participation de partenaires investisseurs et se calcule par le ratio entre les investissements totaux des projets subventionnés et le montant total des aides financières octroyées par le MCC, s'est élevé à 1,78 pour l'ensemble des cinq programmes.

- Les bâtiments résidentiels ont enregistré l'effet de levier le plus important, à 2,04 par rapport à 1,96 pour les immeubles institutionnels et commerciaux et à 1,68 pour les édifices religieux
- L'effet de levier par programme a oscillé entre 1,37 et 2,40.

Investissement moyen par projet et effet de levier, par type d'immeuble et par programme

Ensemble du Québec; 2019-2022; en dollars



Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, Analyses KPMG.

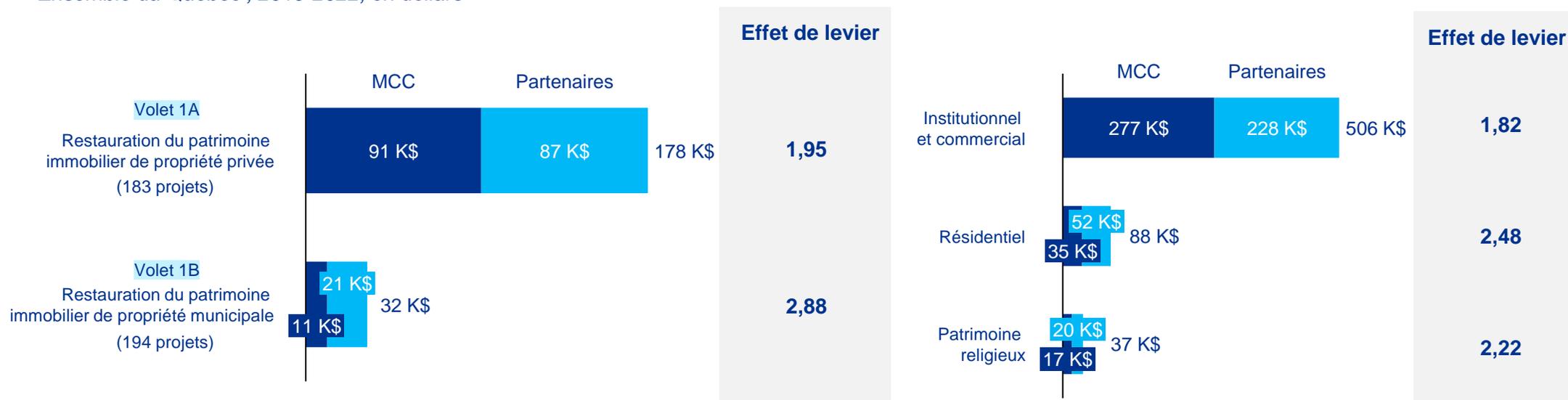
Le PSMMPI s'est démarqué avec un effet de levier plus élevé que la moyenne des programmes à l'étude

Avec un effet de levier de 2,1, le PSMMPI se situe considérablement au-dessus de la moyenne de 1,78.

- Le volet 1B du PSMMPI, qui cible des projets de restauration du patrimoine immobilier de propriété municipale, a enregistré un effet de levier de 2,88 et tiré l'indicateur du programme vers le haut, alors que l'effet de levier pour le Volet 1A s'est situé à 1,95
- L'investissement moyen par projet était toutefois inférieur pour le volet 1B (32 K\$), comparativement au volet 1A (178 K\$)
- En ce qui a trait aux catégories d'immeubles, les bâtiments résidentiels ont vu le plus fort effet de levier, à 2,48, suivis par les lieux de culte à 2,22, et les immeubles institutionnels et commerciaux à 1,82.

Investissement moyen par projet du programme PSMMPI et effet de levier, par volet et par type d'immeuble

Ensemble du Québec ; 2019-2022; en dollars



Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, Analyses KPMG.

02

Le portrait des programmes du MCC

2.1. – Objectifs des programmes et résultats attendus

2.2. – Portrait des investissements

2.3. – Répartition régionale des investissements

La région de la Capitale-Nationale compte le plus d'immeubles restaurés par les investissements du MCC

687 immeubles uniques ont fait l'objet de travaux dans la région de la Capitale-Nationale, ce qui représente plus de trois fois le nombre de bâtiments visés à Montréal. Cet écart significatif s'explique par le fait que la Capitale-Nationale compte six sites patrimoniaux déclarés dont plusieurs sont composées de plus petits bâtiments, notamment l'Île d'Orléans qui est très vaste, alors que Montréal présente trois sites avec des bâtiments de plus grande volumétrie.

- À Montréal, les investissements ont dès lors été de plus grande envergure (281 K\$ en moyenne) dans un nombre de projets plus restreint, alors qu'à Québec, la valeur des investissements par projet était moindre (78 K\$), ce qui a permis de restaurer davantage d'immeubles
- La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a enregistré l'investissement moyen le plus élevé (943 K\$) en raison de projets de grande envergure dans le patrimoine religieux, notamment l'Église de Saint-André (5,9 millions) et l'Église de Saint-Jean-Baptiste (4,1 millions)
- L'Abitibi-Témiscamingue affiche le deuxième investissement moyen le plus élevé, propulsé par les travaux sur la Cathédrale d'Amos (1,25 millions).

Nombre d'immeubles visés et investissements moyens par immeuble, selon la région administrative

Ensemble du Québec ; 2019-2022; en nombre et en dollars



Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, Analyses KPMG.

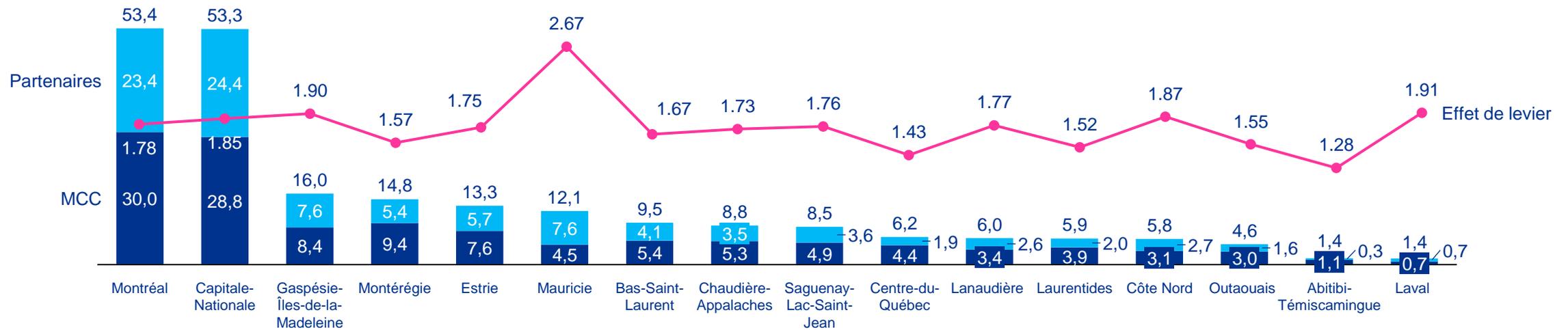
Les régions hors des grands centres ont bénéficié de plus de 24 millions d'investissements

Bien que la majorité des investissements se soient concentrés à Montréal et à Québec, ce qui s'explique par l'empreinte plus importante du parc immobilier patrimonial dans ces villes, on observe néanmoins des investissements significatifs dans les autres régions, par exemple en Mauricie où l'effet de levier s'est avéré plus fort qu'ailleurs.

- Les projets d'envergure sur des édifices religieux ont permis à la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de se hisser au troisième rang des régions administratives quant à la valeur totale des investissements, à 16 millions
- La région de Laval, où quatre immeubles ont été financés, a vu le plus faible volume d'investissements à 1,4 millions
- La Mauricie enregistre l'effet de levier le plus élevé, notamment grâce à un investissement de 6,7 millions provenant de partenaires dans le cadre du projet de requalification de l'Église du Très-Saint-Sacrament à Trois-Rivières.

Valeur totale des investissements du MCC et de ses partenaires, par région administrative

Ensemble du Québec ; 2019-2022; en dollars



Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, Analyses KPMG.

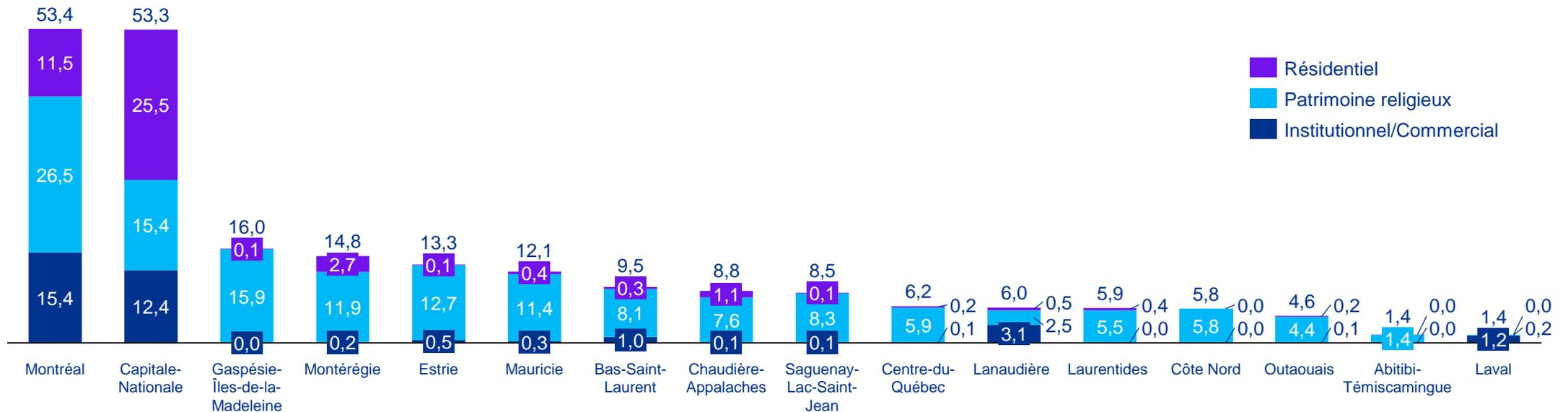
La région de la Capitale-Nationale a enregistré le plus fort volume d'investissements dans les immeubles résidentiels

Près de la moitié des investissements dans la Capitale-Nationale ont eu cours dans le segment résidentiel (48 %). À titre comparatif, cette proportion fut de 22 % à Montréal.

- À Montréal, le patrimoine religieux a accaparé la majorité des investissements (50 %), suivi par le segment institutionnel et commercial (29 %)
- Dans la plupart des autres régions, le patrimoine religieux a constitué 85 % des investissements ou davantage
- Lanaudière et Laval se démarquent toutefois avec des investissements concentrés dans le segment institutionnel et commercial, qui a représenté plus de la moitié de la valeur totale des projets (52 % à Lanaudière et 89 % à Laval).

Valeur totale des investissements du MCC et de ses partenaires, par catégorie d'immeuble et par région administrative

Ensemble du Québec ; 2019-2022; en millions de dollars



Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, Analyses KPMG.

The background of the slide is a photograph of the Quebec Parliament building, a large stone structure with a prominent green dome. The building is partially obscured by a large, semi-transparent blue rectangle that contains the text. Bare tree branches are visible in the upper portion of the image, and a street with cars and a pedestrian can be seen at the bottom.

03

Retombées économiques à l'échelle du Québec

3.1 – Approche méthodologique

3.2 – Retombées économiques liées aux programmes

Une mesure des retombées économiques statiques des projets financés par les cinq programmes

L'étude d'impact s'attarde aux effets économiques des projets financés sur le produit intérieur brut (PIB), l'emploi et les recettes fiscales.

Pour mesurer ces effets, l'analyse considère l'ensemble des dépenses réalisées, soit celles couvertes par la subvention du MCC et celles financées par les partenaires. Une mesure distincte est offerte pour les retombées attribuables au MCC, laquelle est liée à la proportion des dépenses financées par les subventions des programmes.

Les retombées économiques sont exprimées en moyenne annuelle sur la période couverte, soit de 2019 à 2022

- Cette façon de présenter l'information est en phase avec les publications usuelles des indicateurs économiques par les agences statistiques, qui n'agrègent généralement pas les données sur le PIB, l'emploi ou les recettes fiscales sur plusieurs années
- Notre méthodologie est donc plus à même de représenter fidèlement l'effet des programmes du MCC sur l'économie dans l'esprit des lecteurs
- Néanmoins, il demeure possible de multiplier les résultats présentés par le nombre d'années couvertes par l'étude, c'est-à-dire quatre ans, pour obtenir un portrait agrégé des impacts économiques sur la période (ex. 303 emplois soutenus par année ou 1 212 emplois en années-personnes de 2019 à 2022).

Cette section se divise en deux composantes:

- La description de l'approche méthodologique conçue et appliquée pour la mesure des impacts économiques
- La présentation des retombées économiques des cinq programmes attribuables au MCC et à ses partenaires d'investissements pour l'ensemble du Québec.

Sources : Analyses KPMG.

The background of the slide is a photograph of the Quebec Parliament building, a large stone structure with a prominent green dome. The building is partially obscured by a large, semi-transparent blue rectangle that contains the text. Bare tree branches are visible in the upper portion of the image, and a street with cars and a pedestrian can be seen at the bottom.

03

Retombées économiques à l'échelle du Québec

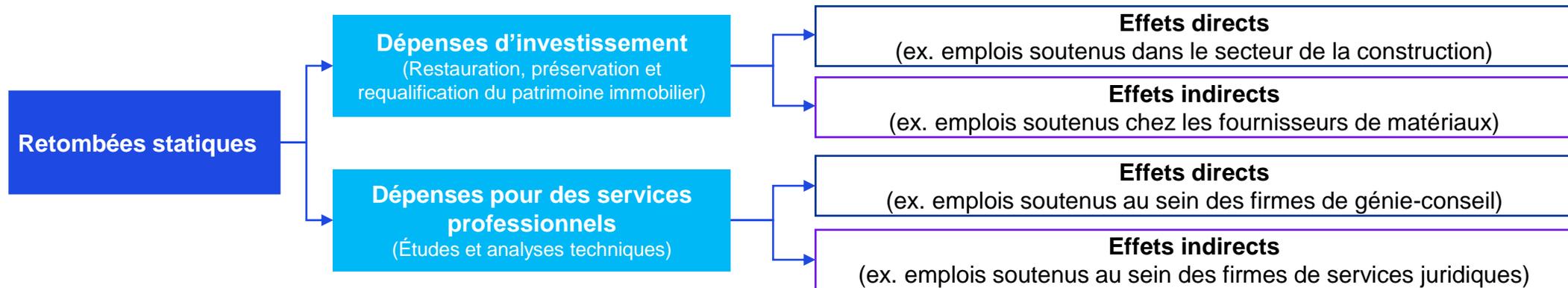
3.1 – Approche méthodologique

3.2 – Retombées économiques liées aux programmes

L'approche méthodologique de l'analyse des retombées statiques ... (1/2)

KPMG a fait appel à une méthodologie éprouvée d'estimation des retombées économiques statiques basée sur l'utilisation du modèle intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec.

Les retombées statiques découlent des dépenses d'investissement réalisées par les bénéficiaires des programmes du MCC, et dans certains cas des dépenses relatives à des études et analyses techniques. Le cadre conceptuel de mesure des retombées utilisé est représenté par le schéma suivant :



Les effets directs correspondent aux effets revenus directement attribuables aux dépenses engagées par les premiers acteurs (dans ce cas-ci, les entreprises de la construction ou de services professionnels engagées par les bénéficiaires des programmes). Ils prennent la forme de salaires versés à leurs employés ainsi qu'aux autres revenus générés (notamment les marges bénéficiaires).

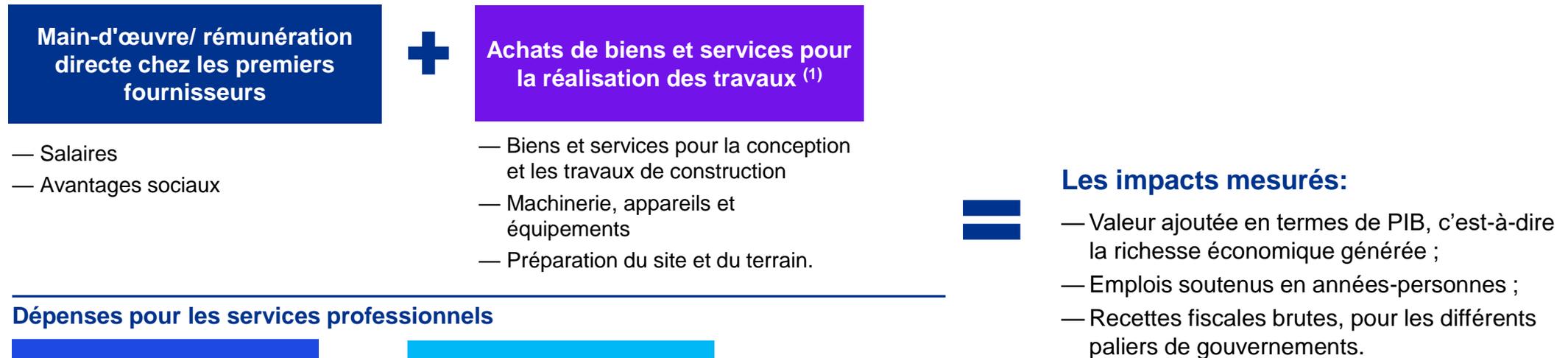
Les effets indirects correspondent aux effets revenus qui résultent d'une demande en biens et services engendrée par les activités des premiers acteurs dans d'autres secteurs industriels. Ils mesurent les impacts économiques des dépenses des fournisseurs et au sein de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Ces effets correspondent, par exemple, à la demande de biens intermédiaires auprès des divers fournisseurs (ex. fournisseurs de matériaux, etc.). Ils prennent aussi la forme de salaires versés aux employés des divers fournisseurs ainsi que des autres revenus générés chez ces derniers (profits, amortissements).

Sources : Analyses KPMG.

L'approche méthodologique de l'analyse des retombées statiques ... (2/2)

La figure suivante présente les différentes composantes de l'analyse de retombées économiques statiques.

Dépenses d'investissement



(1) Les dépenses relatives à l'acquisition de terrains ou de bâtiments ou dédiées au service de la dette n'ont pas été considérées.

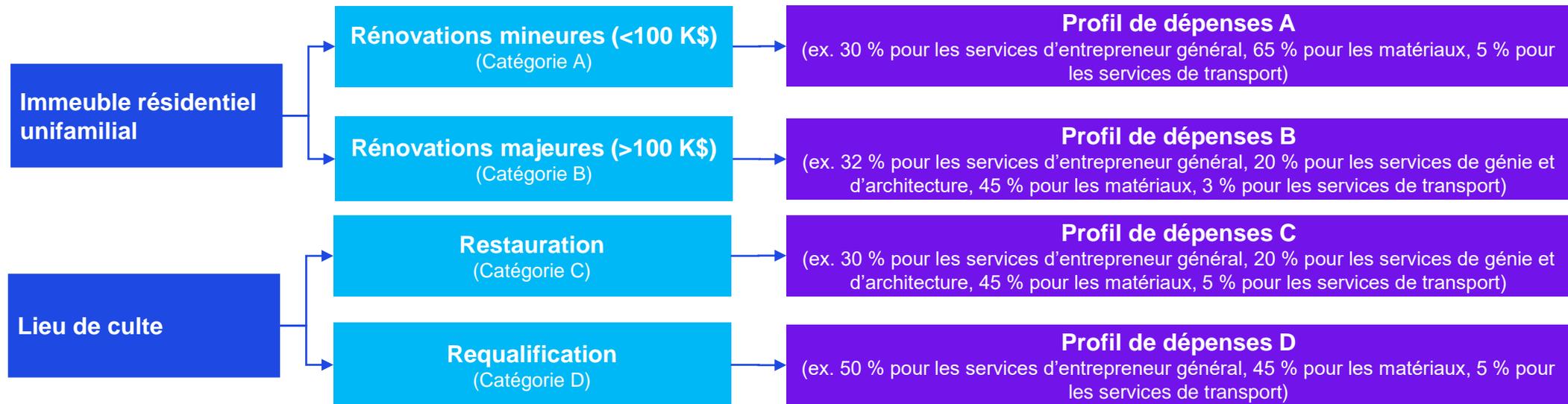
Sources : Analyses KPMG.

Les hypothèses relatives à la ventilation des dépenses par biens et services

L'impact économique d'un montant de dépenses donné différera selon le biens ou le service acquis, en raison de divergences dans la structure de rémunération des facteurs de production et proportion des intrants importés de l'extérieur du Québec.

Pour mesurer l'impact économique du choc de dépenses d'investissement et de services professionnels sur les variables économiques, celles-ci doivent donc être ventilées par biens et services de manière assez détaillée. Les données fournies par le MCC présentaient dans certains cas ce niveau de détail, mais pour certains programmes, KPMG a dû procéder à des hypothèses pour ventiler les dépenses associées aux divers projets. La démarche empruntée faisait appel à une catégorisation des projets selon le segment d'immeuble et la nature des travaux, et à un profil de dépenses type pour chacune des catégories. Au total, huit catégories de projet et profils-types de dépenses ont été conçus (voir l'Annexe 1 pour les détails).

Schématisation de la ventilation des dépenses (à titre d'exemple)



Sources : Analyses KPMG.

D'autres hypothèses clés sur lesquelles s'appuient les estimations

Plusieurs hypothèses clés sont maintenues pour l'analyse des retombées économiques statiques. Des divergences significatives entre la réalité et ces hypothèses mèneraient à des impacts économiques différents de ceux présentés dans ce rapport.

1. **L'analyse s'appuie sur les données transmises par le MCC qui n'ont pas été vérifiées par KPMG, qui a pris pour acquis qu'elles reflétaient correctement le niveau de dépenses réalisées dans le cadre des programmes.** Les données sur la durée des projets étaient parfois omises et, dans ces cas, la période des travaux a été établie, tel que recommandé par le MCC, selon un laps de temps moyen, soit une année pour les projets dans le segment résidentiel, et deux années pour dans le segment institutionnel et commercial ;
2. **L'analyse des retombées est basée sur le modèle intersectoriel de l'ISQ 2019 (MISQ),** qui est la référence pour ce type d'étude au Québec. Ce modèle est basé sur les tableaux entrées-sorties de l'économie du Québec pour l'année 2019. La fonction de production d'un secteur d'activité donné est fixe : la technologie utilisée et les parts de marché sont considérées constantes. La structure d'utilisation des facteurs primaires et des intrants intermédiaires est soumise à une relation de proportionnalité fixe, peu importe le niveau de production. Toute déviation de cette hypothèse pourrait impacter à la hausse ou à la baisse les retombées économiques réelles ;
3. **La plus-value foncière et son impact sur les revenus fonciers des municipalités n'ont pas été intégrés.** Faute de données concernant les gains de valeur foncière liés aux investissements et la hausse associée des paiements de taxes foncières par les propriétaires des immeubles, cet aspect a dû être occulté des analyses. Ces bénéfices économiques pourraient ajouter à ceux présenter dans ce rapport ;
4. **L'analyse est fondée sur les règles fiscales en vigueur en 2022.** Comme ces règles ont évolué au cours des quatre années couvertes par l'étude, les résultats présentés pourraient diverger légèrement des impacts fiscaux réels. L'impôt des particuliers, les taxes de ventes, les taxes d'accises et les taxes spéciales ont été considérés pour estimer l'impact fiscal. L'impôt corporatif n'a pas été intégré, faute d'informations quant aux profits générés par les premiers fournisseurs.

Sources : Analyses KPMG.

The background of the slide is a photograph of the Quebec Parliament building, a large stone structure with a prominent green dome. The building is partially obscured by a semi-transparent blue rectangular overlay on the left side. Bare tree branches are visible in the upper portion of the image, and a street with cars and a pedestrian can be seen at the bottom.

03

Retombées économiques à l'échelle du Québec

3.1. – Approche méthodologique

3.2. – Retombées économiques

3.3. Retombées économiques

Les programmes ont généré en moyenne 37,4 millions de dollars de PIB et 22,8 millions en masse salariale par année

Les retombées attribuables au MCC s'élèvent à 22,2 millions de PIB, représentant 59 % de l'impact total des cinq programmes. La balance de 41 % est attribuable aux partenaires.

— La part attribuable au MCC est légèrement plus faible en ce qui a trait aux salaires et traitements, à 53 %.

61 % de l'impact sur le PIB est attribuable aux effets directs des investissements réalisés par le MCC et ses partenaires, représentant 22,8 millions.

— La part de l'impact direct est plus élevée pour les salaires (66 %), puisque celui-ci qui se situe majoritairement dans les secteurs de la construction et des services d'architecture et du génie, où le salaire moyen est plus élevé

— En 2023, la rémunération horaire moyenne au Québec se situait à 41,71\$, comparativement à 43,16\$ dans le secteur de la construction et à 49,71\$ dans les services d'architecture, de génie et services connexes.

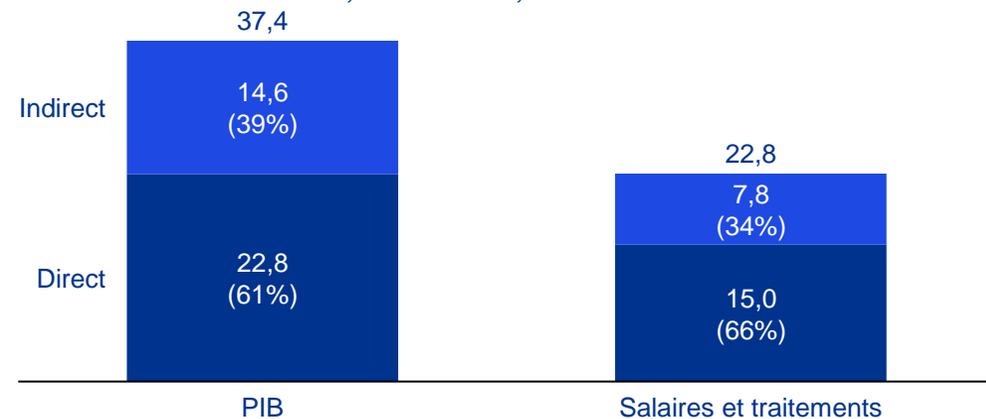
Retombées annuelles moyennes des programmes sur le PIB et les salaires, selon la part attribuable au MCC et à ses partenaires

Ensemble du Québec; 2019-2022; en millions de dollars



Retombées annuelles moyennes des programmes sur le PIB et les salaires, selon la nature directe ou indirecte de l'impact

Ensemble du Québec; 2019-2022; en millions de dollars



Sources : Statistique Canada, Tableau : 14-10-0209-01, données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, Simulations fondées sur le Modèle intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec, Analyses KPMG.



© 2024 KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie. Tous droits réservés. KPMG et le logo de KPMG sont des marques de commerce utilisées sous licence par les cabinets membres indépendants de l'organisation mondiale KPMG.

3.3. Retombées économiques

Les programmes ont soutenu en moyenne 303 emplois par année

La part des emplois soutenus attribuable au MCC s'élève à 167, soit 55 % du nombre total.

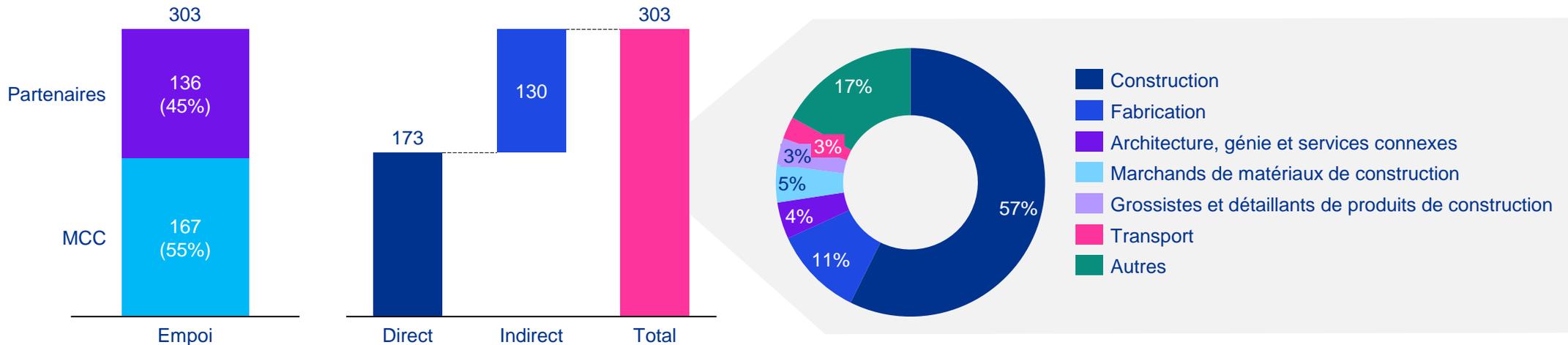
— Du nombre total de 303 emplois soutenus par les investissements réalisés dans le cadre des projets financés par le MCC, 173 (57%) étaient des emplois directs et 130 (43%) des emplois indirects.

Sans surprise, la majorité des emplois soutenus se situaient dans le secteur de la construction (57 %).

— Les autres secteurs ayant bénéficié des programmes sont la fabrication (11 % des emplois), les marchands de matériaux de construction (5 %), ainsi que les services d'architecture, de génie et autres services connexes (4 %).

Retombées annuelles moyennes des investissements sur l'emploi

Ensemble du Québec; 2019-2022; en années-personnes



Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, Simulations fondées sur le Modèle intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec, Analyses KPMG.

3.3. Retombées économiques

Entre 2019 et 2022, les retombées des programmes ont regarni les coffres du gouvernement du Québec de 17,2 millions

Sur une base annuelle, les programmes ont généré en moyenne 4,3 millions en revenus d'impôts, de taxes à la consommation et d'autres taxes pour le gouvernement du Québec, et 2 millions pour le gouvernement du Canada.

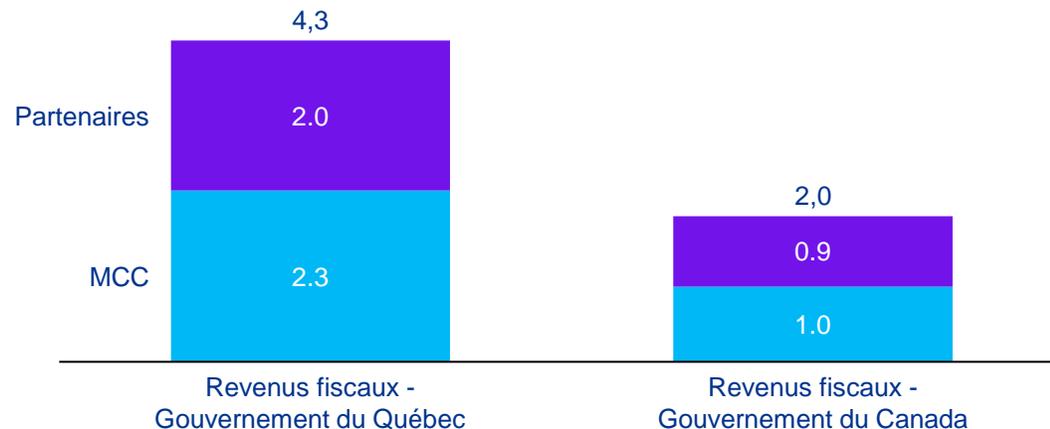
— La part attribuable au MCC s'élève à 2,3 millions pour le gouvernement du Québec et à 1 million pour le gouvernement du Canada.

Les retombées directes représentent les trois quarts des gains fiscaux enregistrés par le gouvernement du Québec.

— Les revenus fiscaux liés à l'impôt sur le revenu des emplois directs de même que les taxes à la consommation et autres remises par les premiers mandataires des projets ont généré 3,3 millions de revenus pour le gouvernement du Québec, alors que les retombées indirectes s'élèvent à 1 million.

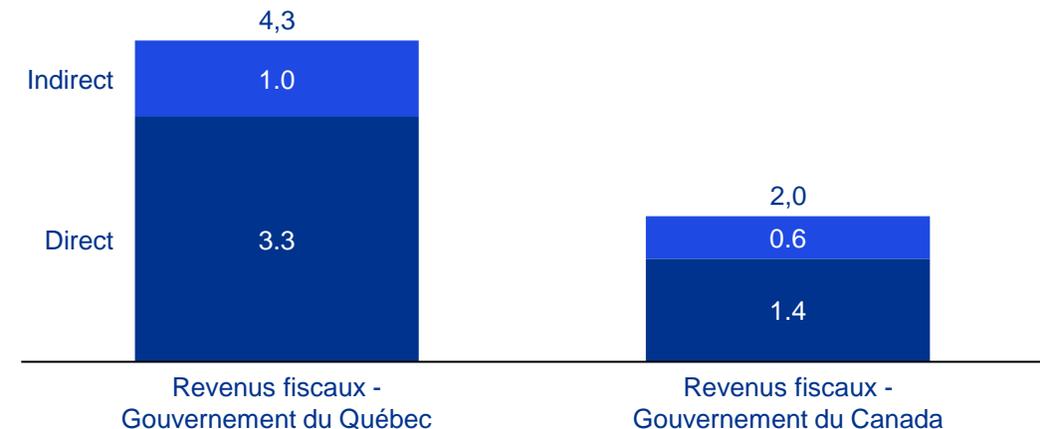
Retombées annuelles moyennes des investissements sur les revenus fiscaux, par investisseur

Ensemble du Québec; 2019-2022; en millions de dollars

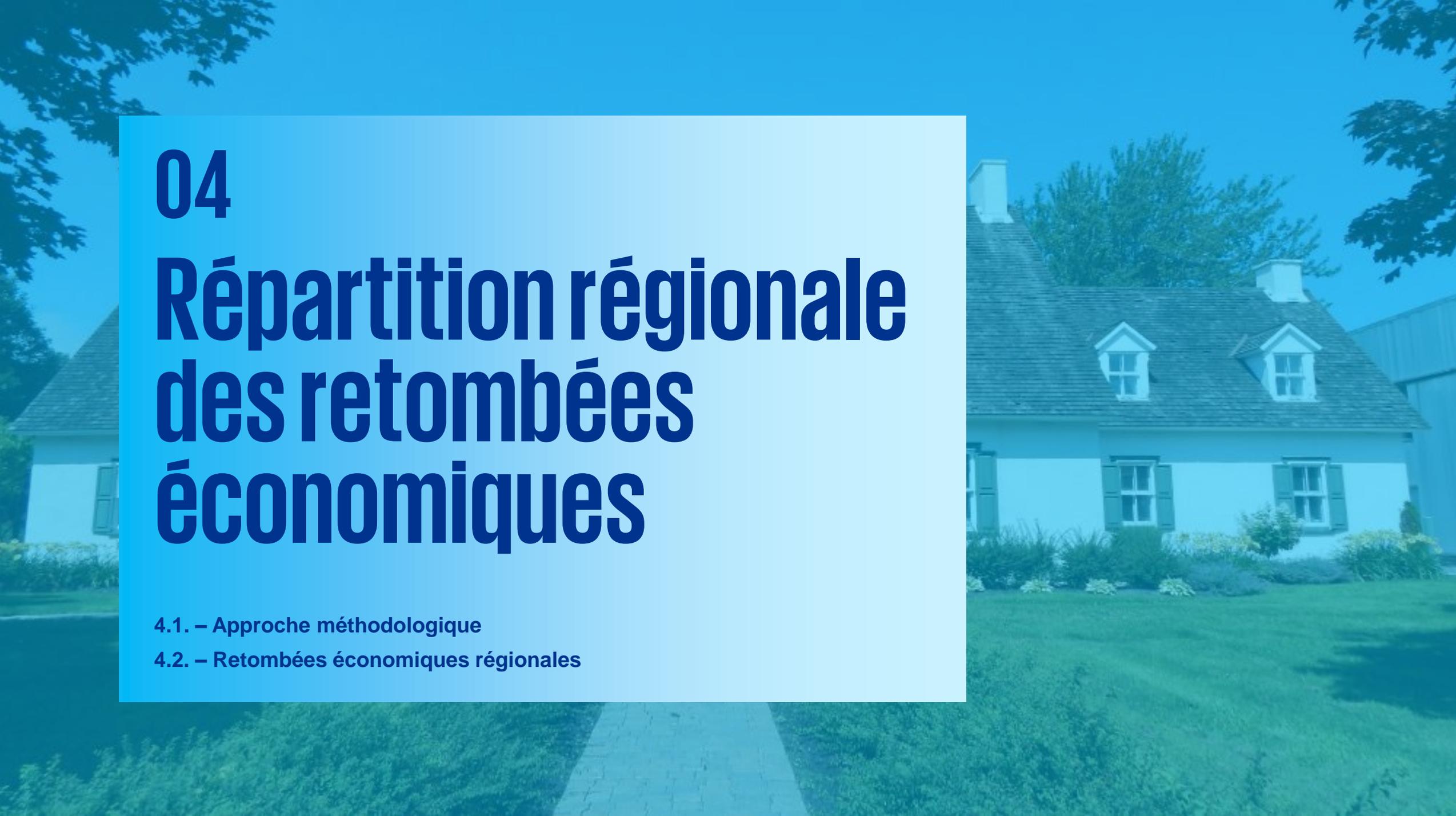


Retombées annuelles moyennes des investissements sur les revenus fiscaux, selon l'impact direct et indirect

Ensemble du Québec; 2019-2022; en millions de dollars



Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, Simulations fondées sur le Modèle intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec, Analyses KPMG.



04

Répartition régionale des retombées économiques

4.1. – Approche méthodologique

4.2. – Retombées économiques régionales

Une régionalisation des retombées économiques générées par les programmes

Les projets financés dans le cadre des programmes couvrent 16 des 17 régions administratives du Québec. Seule la région du Nord-du-Québec n'a pas vu de projets réalisés sur son territoire. Il s'avère donc pertinent de procéder à une analyse régionale des retombées économiques, considérant qu'elles peuvent s'avérer d'autant plus significatives pour certaines régions dont la taille de l'économie est moindre et la rareté de main-d'œuvre moins accentuée.

La régionalisation des retombées a été réalisée en partenariat avec la firme EcoTec avec les données sur les investissements régionaux du MCC et les résultats des retombées économiques de l'ISQ. Elle a permis de mesurer l'impact des investissements financés par le MCC et ses partenaires sur le PIB et l'emploi dans chacune des régions du Québec, en fonction de la valeur des investissements réalisés dans chacune des régions et des tissus économiques régionaux de chacune d'entre elles.

L'ampleur des retombées économiques dans chacune des régions varie en fonction d'une multitude de facteurs, les plus importants étant :

- **La valeur globale des investissements réalisés dans la région administrative:** toutes choses étant égales par ailleurs, plus la valeur agrégée des projets financés par le MCC et ses partenaires dans une région est élevée, plus les retombées économiques dans cette région seront significatives (À noter que les données pour le programme PSMMPI étant partielles, cela a un effet sur la valeur des investissements pour certaines régions, ce programme étant principalement dédiée à celles-ci) ;
- **L'empreinte dans la région administrative des industries sollicitées par les investissements:** Lorsque les principales industries dans lesquelles se concentrent les fournisseurs, nommément la construction, les services de génie, les services d'architecture, la fabrication dans les sous-secteurs pertinents et les grossistes en matériaux de construction sont présents dans la région, les fuites vers d'autres régions sont minimisées et les retombées peuvent demeurer dans la région où se situent les investissements ;
- **La nature des services offerts dans la région:** certaines industries génèrent davantage de retombées que d'autres, notamment en fonction de leur valeur ajoutée à la chaîne de production et à la proportion de leurs intrants qui proviennent du Québec.

Les retombées pour la région du Nord-du-Québec étant minimales, elle n'a pas été intégrée à l'analyse. La répartition des revenus fiscaux à l'échelle régionale n'a pas été réalisée, un exercice moins pertinent étant donné que les revenus fonciers des municipalités ne sont pas intégrés à l'analyse et que les autres taxes considérées ne bénéficient qu'aux gouvernements nationaux.

Sources : Analyses KPMG.



Les investissements du MCC et de ses partenaires ont généré 9,6 millions de dollars de PIB dans la région de Montréal

Montréal constitue la région administrative où l'impact sur le PIB a été le plus important, avec des retombées directes et indirectes de 5,7 millions et 3,9 millions par année, respectivement.

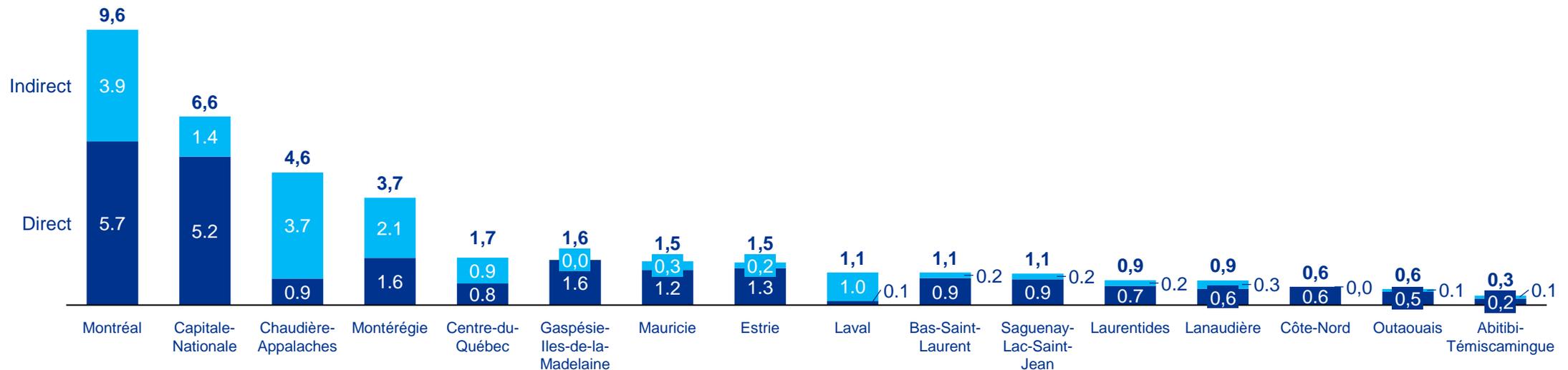
— La région de la Capitale-Nationale a enregistré le deuxième plus fort gain, à 6,6 millions.

Des régions dotées d'un fort tissu industriel, notamment celles qui comptent sur la présence de fabricants de produits en bois, ont pu davantage bénéficier des retombées indirectes des projets de rénovation des immeubles patrimoniaux.

— C'est le cas des régions de Chaudière-Appalaches et du Centre-du Québec.

Retombées annuelles moyennes directes et indirectes des investissements sur le PIB, par région administrative

Ensemble du Québec; 2019-2022; en millions de dollars



Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, simulations par EcoTec, Analyses KPMG.

Plus de la moitié des emplois soutenus se trouvent à l'extérieur des grands centres

Avec 147 emplois soutenus, dont 82 à Montréal et 65 à Québec, les régions enregistrent conjointement 49 % des emplois soutenus par les programmes.

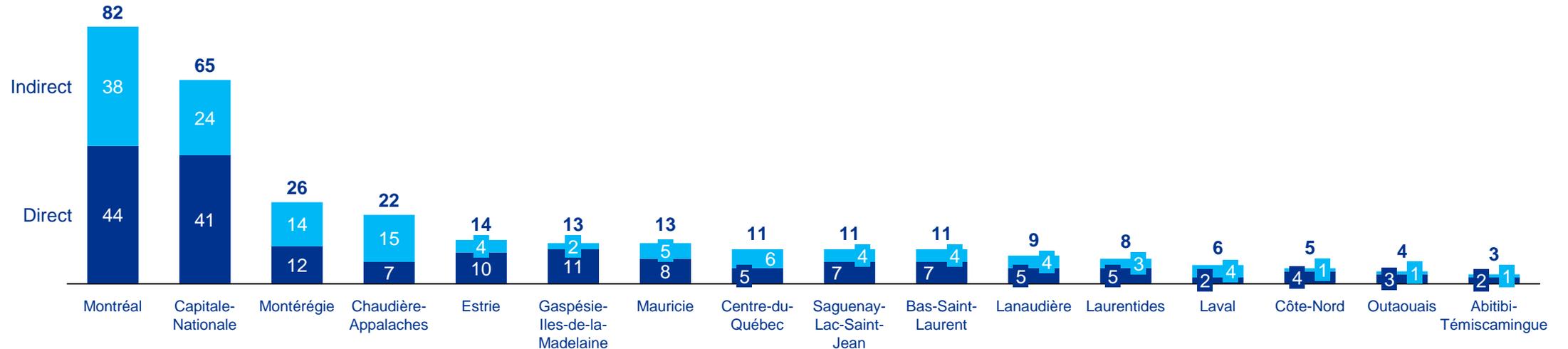
— La concentration de firmes de génie, d'architecture, de services professionnels et techniques dans les grandes agglomérations de Montréal et de Québec a également contribué au soutien d'emplois dans ces régions de manière indirecte et amplifié l'impact des programmes.

La part des emplois soutenus enregistrée dans certaines régions moins peuplées dépasse leur poids démographique.

— C'est le cas de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine où des projets d'envergure ont permis de soutenir 13 emplois par année, soit davantage que d'autres régions plus peuplées comme Lanaudière (9 emplois), les Laurentides (8 emplois), Laval (6 emplois) et l'Outaouais (4 emplois).

Retombées annuelles moyennes directes et indirectes des investissements sur l'emploi, par région administrative

Ensemble du Québec; 2019-2023; en années-personnes



Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, simulations par EcoTec, Analyses KPMG.

05

Conclusion



Un apport à l'économie du Québec et de ses régions qui s'ajoute aux bénéfices liés à un patrimoine bâti en bon état

Ce rapport a démontré l'impact économique des investissements du MCC dans la restauration, la préservation, la requalification et la mise en valeur du patrimoine bâti québécois. Cette contribution à la vigueur de l'économie du Québec et de ses régions s'est avérée soutenue sur la période étudiée de 2019 à 2022. Elle constitue un bénéfice inhérent aux travaux de construction de 221 millions réalisés dans le cadre des programmes, lesquels ont permis d'améliorer la qualité physique de 1305 immeubles uniques à travers les régions du Québec.

De manière plus précise, sur une base annuelle moyenne, **les projets financés par les programmes ont ajouté 37,4 millions au PIB du Québec, dont 22,5 millions sont attribuables aux subventions octroyées par le MCC.** Ces subventions se sont élevées à 124 millions pour les quatre années étudiées, soit 31 des 55 millions investis annuellement par l'ensemble des partenaires.

Les projets financés ont soutenu **303 emplois annuellement**, dont **167 ou 55 % peuvent être attribués aux subventions du MCC.** De 2019 à 2022, ce sont donc 1 212 emplois en années-personnes qui ont été soutenus par les investissements, dont 668 peuvent être consentis au MCC.

En matières fiscales, les retombées annuelles se sont élevées à **4,3 millions pour le gouvernement du Québec, et à 2 millions pour le gouvernement fédéral.** Sur l'ensemble de la période étudiée, ce sont donc 17,2 millions qui ont été récoltés par le gouvernement du Québec, et 8 millions pour le gouvernement du Canada.

La concentration des immeubles patrimoniaux dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale ainsi que des ententes exclusives signées entre le MCC et les villes de Montréal et de Québec, ont permis à ces régions de bénéficier des retombées les plus significatives à l'échelle régionale. À Montréal, les projets financés dans le cadre des programmes sont responsables de 9,8 millions de PIB en moyenne annuellement entre 2019 et 2022, et du soutien de 88 emplois. Dans la région de la Capitale-Nationale, l'apport annuel au PIB s'est élevé à 6,8 millions, avec le soutien de 65 emplois.

Certaines autres régions éloignées se sont démarquées grâce à un volume d'investissements supérieur à la taille de leur économie. C'est notamment le cas de la **Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine** dont les 1,6 millions de PIB annuel associés aux projets financés la **classe au 6^e rang, alors que la taille de son économie est la plus petite des 17 régions du Québec.**

Sources : Analyses KPMG.

06

Annexes

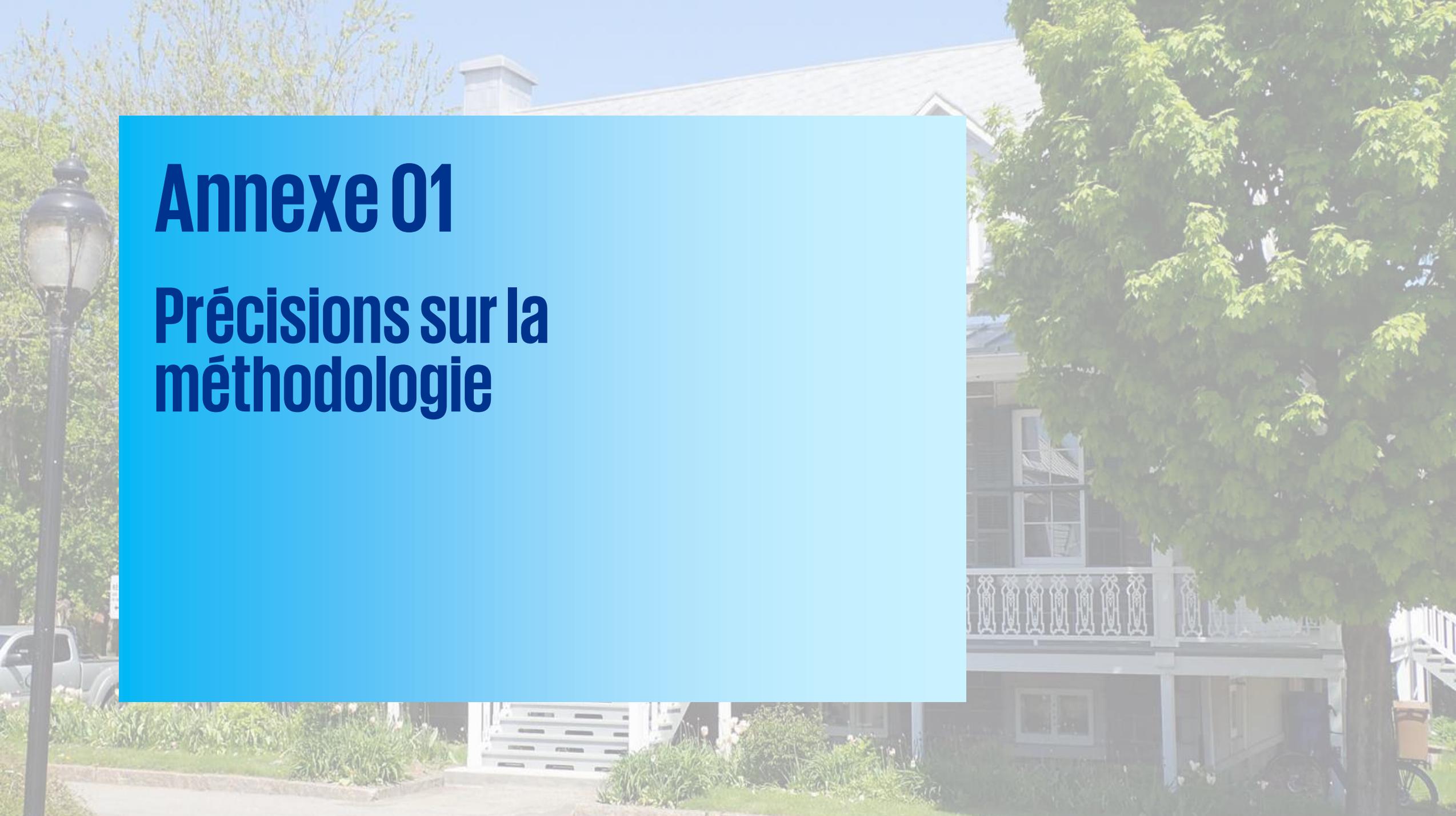
Annexe 01 – Précisions sur la méthodologie

Annexe 02 – Investissements détaillés par région

Annexe 03 – Retombées économiques détaillées attribuables au MCC

Annexe 04 – Retombées économiques détaillées du MCC et des partenaires

Annexe 05 – Retombées économiques régionales détaillées

The background image shows a two-story house with a white balcony and a large green tree in the foreground. A street lamp is visible on the left side. The house has a white roof and a chimney. The balcony has a decorative white railing. The tree is a large, leafy green tree. The street lamp is a black, ornate lamp post with a white globe. The house is a light-colored color, possibly white or light blue. The sky is clear and blue. The overall scene is a bright, sunny day in a residential area.

Annexe 01

Précisions sur la méthodologie

Les hypothèses relatives à la ventilation des dépenses par biens et services

L'impact économique d'un montant de dépenses donné différera selon le biens ou le service acquis, en raison de divergences dans la structure de rémunération des facteurs de production et proportion des intrants importés de l'extérieur du Québec.

Pour mesurer l'impact économique du choc de dépenses d'investissement et de services professionnels sur les variables économiques, celles-ci doivent donc être ventilées par biens et services de manière assez détaillée. Les données fournies par le MCC présentaient dans certains cas ce niveau de détail, mais pour certains programmes, KPMG a dû procéder à des hypothèses pour ventiler les dépenses associées aux divers projets. La démarche empruntée faisait appel à une catégorisation des projets selon le segment d'immeuble et la nature des travaux, et à un profil de dépenses type pour chacune des catégories. Au total, huit catégories de projet et profils-types de dépenses ont été conçus.

Schématisation de la ventilation des dépenses (à titre d'exemple)



Sources : Analyses KPMG.

Profil de dépenses des catégories de projets conçues pour la ventilation des dépenses par biens et services ... (1/4)

Catégorie A. Immeuble résidentiel – rénovations mineures (Investissement sous le seuil de 100 K\$)	
Poste de dépenses	Proportion des investissements totaux
Carreaux et produits en bois	65%
Apprêt et services de peinture	12%
Coûts de livraison	2%
Frais d'installation et d'autres tâches diverses (finition, échafaudage etc.)	21%

Catégorie B. Immeuble résidentiel – rénovations majeures (investissement au-dessus du seuil de 100 K\$)	
Poste de dépenses	Proportion des investissements totaux
Réparation de la toiture, réparation des gouttières, réparation des gardes de neige	80 %
Menuiserie, travaux de pose de fascia, pose de gouttières et l'installation de des cornices	20 %

Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications. Note : la somme des proportions peut différer de 100 en raison des arrondissements.

Profil de dépenses des catégories de projets conçues pour la ventilation des dépenses par biens et services ... (2/4)

Catégorie C. Presbytères	
Poste de dépenses	Proportion des investissements totaux
Corniches et produits de bois	4 %
Maçonnerie	10 %
Décapage de la façade d'avant	9 %
Restauration des portes et des fenêtres	33 %
Décapage et réfection du perron d'avant	10 %
Réparations électriques	33 %
Carnet de santé	1 %

Catégorie D. Projets institutionnels	
Poste de dépenses	Proportion des investissements totaux
Frais de démolition, réparation de la toiture, réparation des gouttières, réparation des gardes de neige	80 %
Menuiserie, travaux de pose de fascia, pose de gouttières et l'installation de des corniches	20 %

Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications. Note : la somme des proportions peut différer de 100 en raison des arrondissements.

Profil de dépenses des catégories de projets conçues pour la ventilation des dépenses par biens et services ... (3/4)

Catégorie E. Restauration des lieux de culte	
Poste de dépenses	Proportion des investissements totaux
Services d'architecture	6 %
Services de réparation de toiture et d'autres éléments structurels	31 %
Frais de réparation général incluant la peinture, le revêtement extérieur en bois, et la remplacement d'autres éléments en bois	63 %

Catégorie F. Projets de requalification des lieux de culte (investissement sous le seuil de 1 M\$)	
Poste de dépenses	Proportion des investissements totaux
Services de génie et de l'architecture	3 %
Services de construction et de réparation générales	95 %
Installation et réparation des utilités	2 %

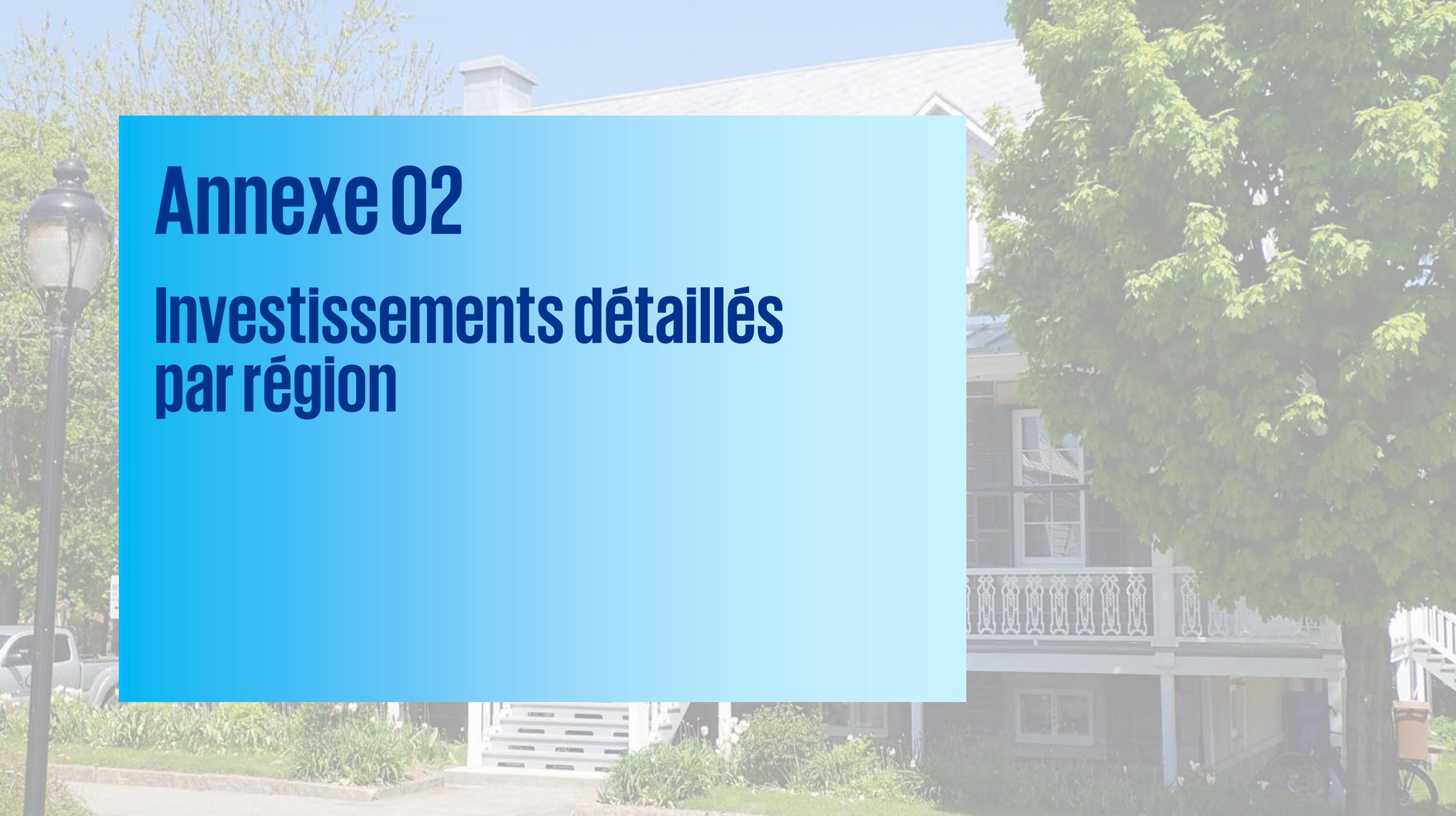
Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications. Note : la somme des proportions peut différer de 100 en raison des arrondissements.

Profil de dépenses des catégories de projets conçues pour la ventilation des dépenses par biens et services ... (4/4)

Catégorie G. Projets de requalification des lieux de culte (investissement de 1 à 2 M\$)	
Poste de dépenses	Proportion des investissements totaux
Frais de réparation général	85 %
Architecture et génie	4 %
Aménagement paysager	3 %
Frais administratives	1 %
Réparation et travaux d'acoustique	1 %
Aménagement paysager	3 %
Intégration des arts à l'architecture	1 %
Installation et réparation des utilités	2 %
Frais de transport	3 %

Catégorie H. Projets de requalification des lieux de culte (investissement au-dessous du seuil de 2 M\$)	
Poste de dépenses	Proportion des investissements totaux
Entrepreneur général	91 %
Architecture	5 %
Services de génie et d'autres services professionnelles	3 %

Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications. Note : la somme des proportions peut différer de 100 en raison des arrondissements.

The background image shows a two-story house with a white porch and a large green tree in the foreground. A street lamp is visible on the left side. The house has a white roof and a chimney. The porch has a decorative railing. The tree is a large, leafy deciduous tree. The sky is blue and clear.

Annexe 02

Investissements détaillés par région

Répartition des immeubles uniques visés et des investissements pour les cinq programmes entre 2019 et 2022

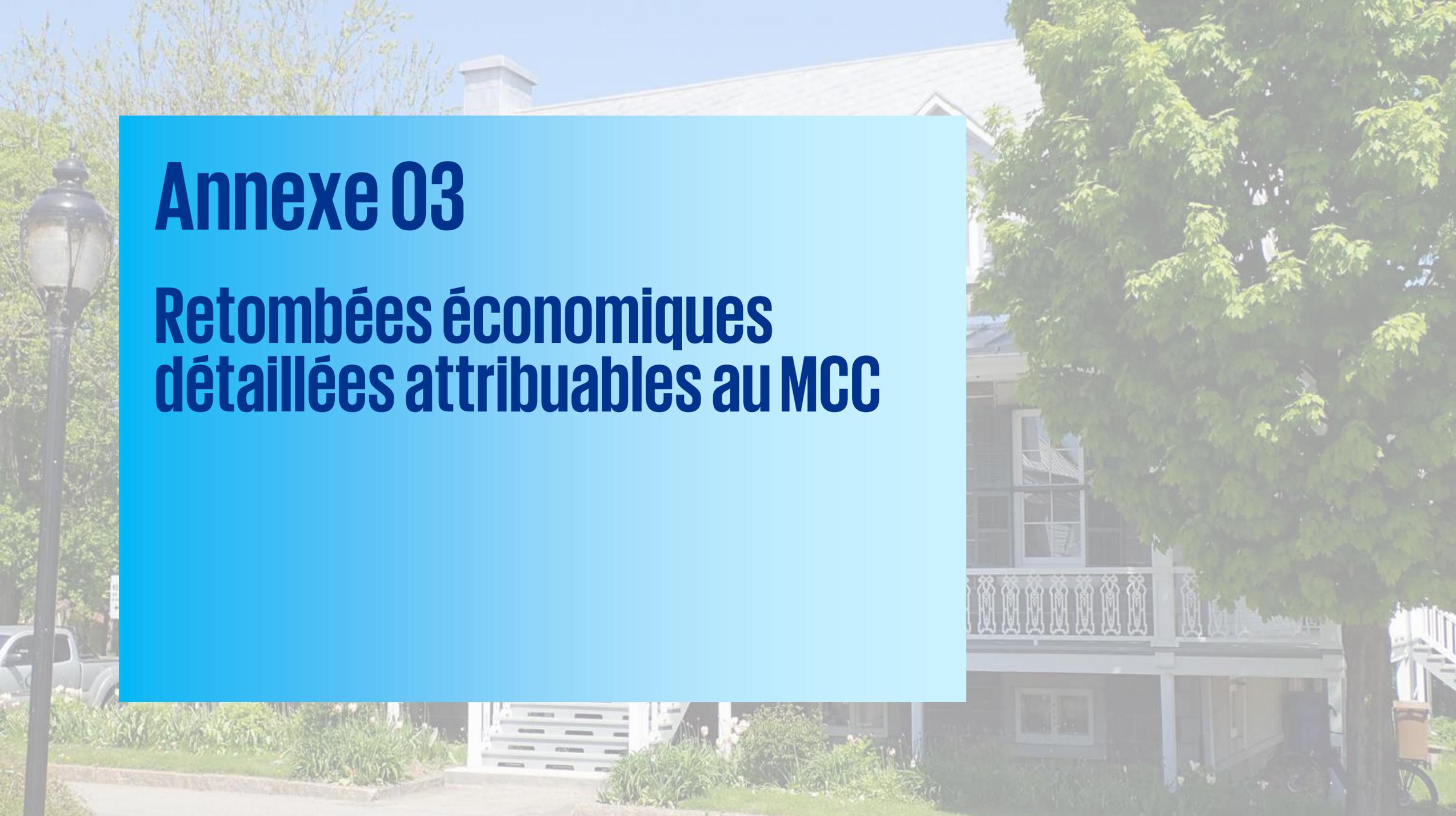
RÉGIONS ADMINISTRATIVES	NOMBRE D'IMMEUBLES UNIQUES (en nombre)				INVESTISSEMENTS (en millions)			
	Total	Résidentiel	Institutionnel/ Commercial	Patrimoine religieux	Total	Résidentiel	Institutionnel/ Commercial	Patrimoine religieux
Bas-Saint-Laurent	34	8	4	22	9,5	0,3	1	8,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	30	4	1	25	8,5	0,1	0,1	8,3
Capitale-Nationale	687	487	171	29	53,3	25,5	12,4	15,4
Mauricie	34	15	4	15	12,1	0,4	0,3	11,4
Estrie	35	4	6	25	4,6	0,2	0,1	4,4
Montréal	190	108	48	34	53,4	11,5	15,4	26,5
Outaouais	25	8	7	10	1,4	0	0	1,4
Abitibi-Témiscamingue	12	8	1	3	5,8	0	0	5,8
Côte-Nord	9	0	0	9	13,3	0,1	0,5	12,7
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0	0	0
Gaspésie-Îles-d.-I.-Madelaine	17	2	1	14	16	0,1	0	15,9
Chaudière-Appalaches	73	28	3	42	8,8	1,1	0,1	7,6
Laval	4	0	3	1	1,4	0	1,2	0,2
Lanaudière	20	7	4	9	6	0,5	3,1	2,5
Laurentides	32	5	4	23	5,9	0,4	0	5,5
Montérégie	80	26	10	44	14,8	2,7	0,2	11,9
Centre-du-Québec	23	4	2	17	6,2	0,2	0,1	5,9
Total	1 305	714	269	322	221	43,1	34,5	143,5

Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, Analyses KPMG.



Annexe 03

Retombées économiques détaillées attribuables au MCC



Retombées économiques attribuables au MCC: 22,8 millions de PIB et 167 emplois soutenus en moyenne par année

Sur la période 2019-2022, les subventions du MCC ont permis de soutenir en moyenne annuellement 90,5 emplois directs et 76,2 emplois indirects.

- Les effets directs ont généré 14,5 M\$ de PIB et les effets indirects 7,7 M\$ pour l'économie du Québec ;
- Les retombées fiscales s'élèvent à 2,3 M\$ pour le gouvernement du Québec et à 1 M\$ pour le gouvernement fédéral.

Retombées économiques directes et indirectes des investissements du MCC (moyenne annuelle pour la période 2019-2022)

(en milliers de dollars et en années-personnes)

ENSEMBLE DU QUÉBEC (2019-2022)	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS TOTAUX
PIB total ou valeur ajoutée, dont	14 471,0	7 716,3	22 817,3
Salaires et avantages sociaux avant impôts	7 877,0	4 152,8	12 029,8
Autres revenus avant impôts	6 594,0	3 563,4	10 157,4
Emplois en années-personnes	90,5	76,2	166,7

Retombées fiscales directes et indirectes des investissements du MCC (moyenne annuelle pour la période 2019-2022)

(en milliers de dollars)

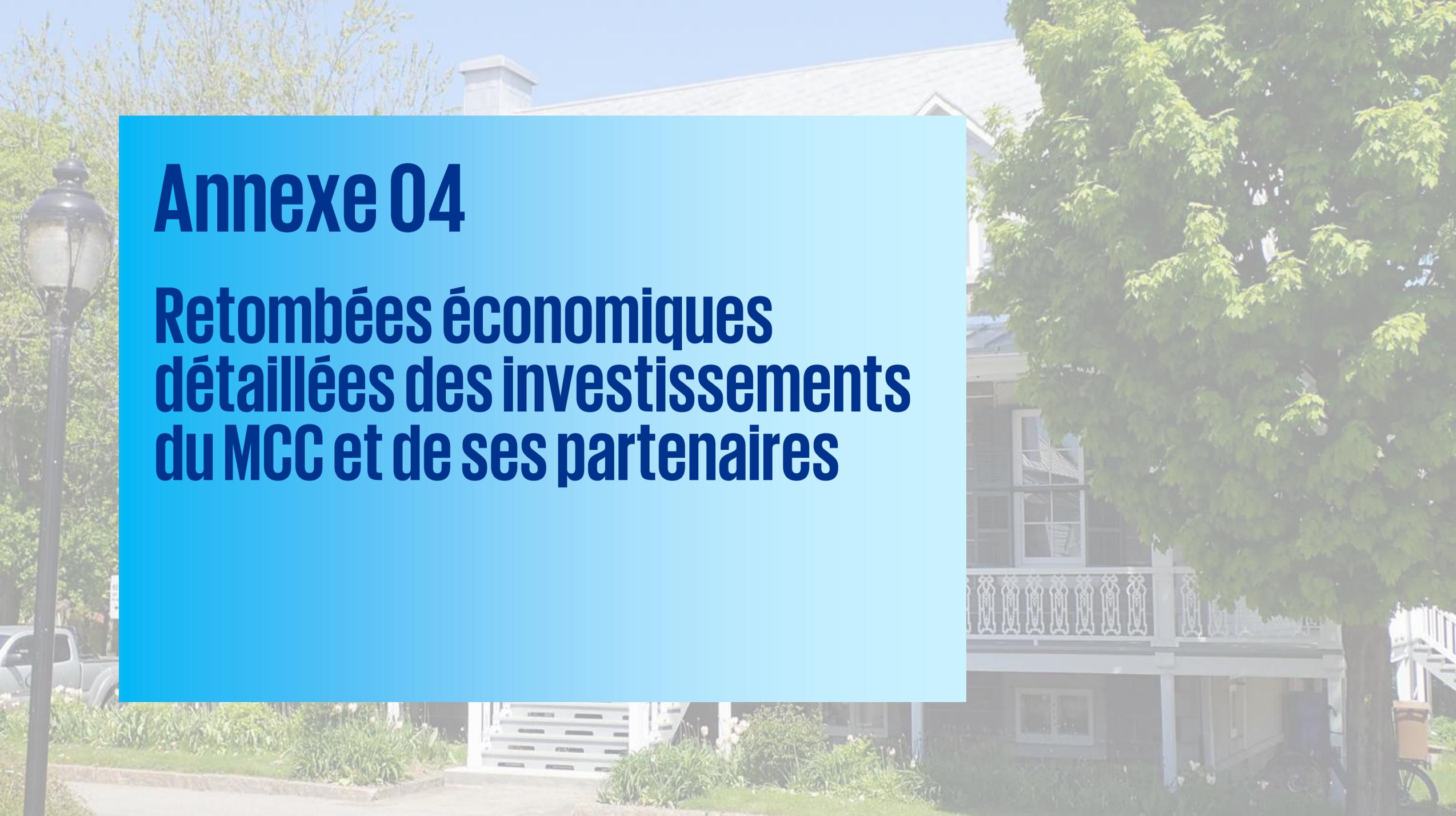
Recettes gouvernementales brutes (2019-2022)	IMPÔT SUR LE REVENU PERSONNEL	TAXES À LA CONSOMMATION	AUTRES TAXES ⁽¹⁾	RECETTES TOTALES
Recettes totales	2 190,8	28,9	1 112,0	3 331,7
Gouvernement du Québec	1 255,2	15,4	1 048,7	2 319,3
Gouvernement du Canada	935,6	13,5	63,3	1 012,4

(1) Pour le gouvernement fédéral, les autres taxes comprennent les droits de douanes et taxes d'accise. Pour le gouvernement du Québec, elles incluent les cotisations au Fonds des services de santé (FSS), les taxes scolaires, environnementales, sur l'essence, les divertissements, l'hébergement, les primes d'assurance, la taxe d'accise sur les spiritueux et les bénéfices commerciaux sur l'alcool et la loterie.

Sources: Données partagées par le MCC, Simulations réalisées à l'aide du Modèle intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec, Analyses KPMG.

Annexe 04

Retombées économiques détaillées des investissements du MCC et de ses partenaires



Retombées économiques globales des projets financés: 37,4 millions de PIB et 303 emplois soutenus par année

Sur la période 2019-2022, les projets financés par MCC dans le cadre des cinq programmes ont permis de soutenir en moyenne annuellement 172,4 emplois directs et 130,1 emplois indirects.

- Les effets directs ont généré 22,8 M\$ de PIB et les effets indirects 14,6 M\$ pour l'économie du Québec ;
- Les retombées fiscales s'élèvent à 4,3 M\$ pour le gouvernement du Québec et à 2 M\$ pour le gouvernement fédéral.

Retombées économiques directes et indirectes des investissements (moyenne annuelle pour la période 2019-2022)

(en milliers de dollars et en années-personnes)

ENSEMBLE DU QUÉBEC (2019-2022)	EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS TOTAUX
PIB total ou valeur ajoutée, dont	22 759,0	14 645,4	37 404,4
Salaires et avantages sociaux avant impôts	15 009,0	7 815,8	22 824,8
Autres revenus avant impôts	7 750,0	6 829,6	14 579,6
Emplois en années-personnes	172,4	130,1	302,5

Retombées fiscales directes et indirectes des investissements (moyenne annuelle pour la période 2019-2022)

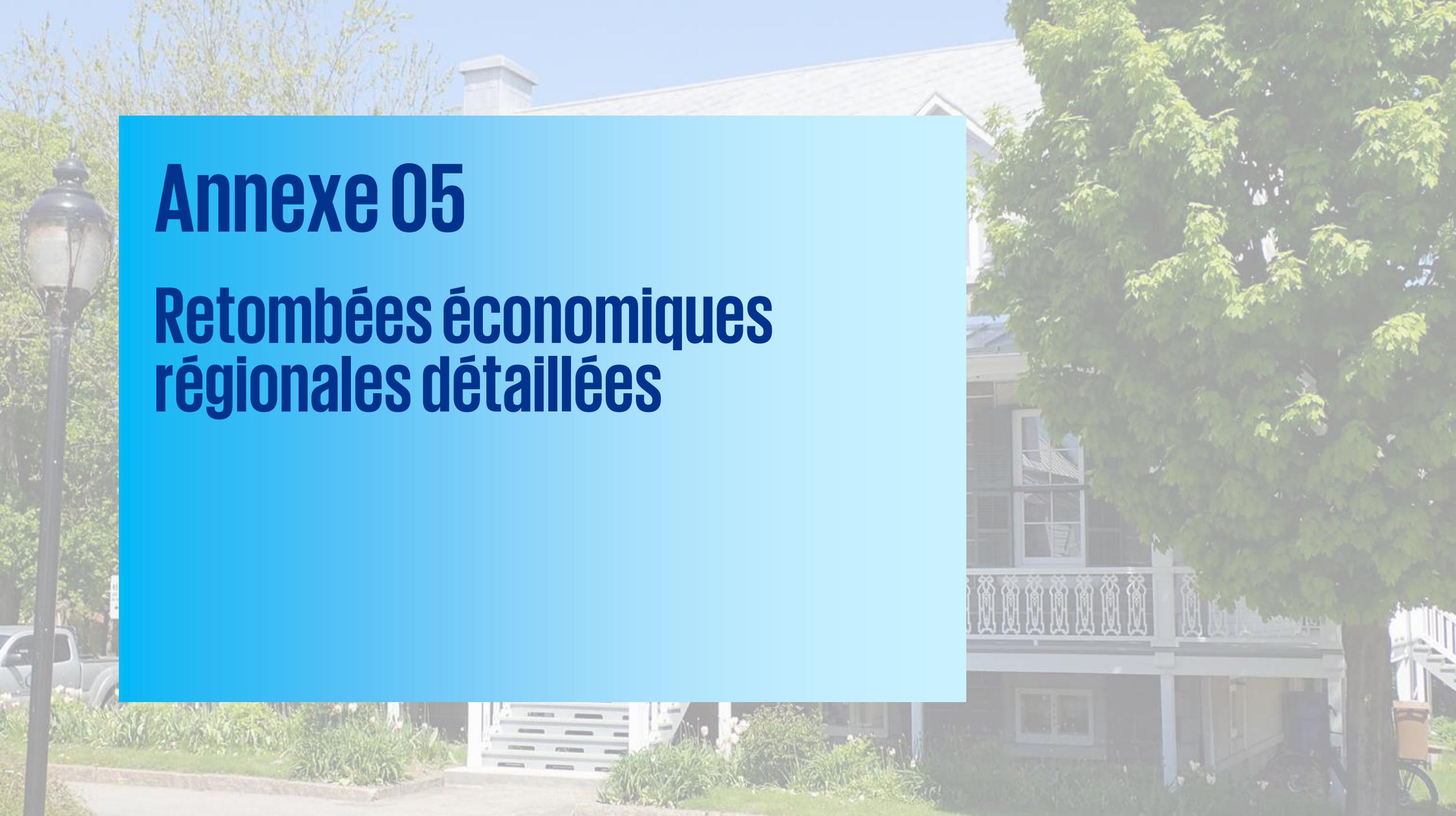
(en milliers de dollars)

Recettes gouvernementales brutes (2019-2022)	IMPÔT SUR LE REVENU PERSONNEL	TAXES À LA CONSOMMATION	AUTRES TAXES ⁽¹⁾	RECETTES TOTALES
Recettes totales	4 211,1	60,9	2 008,4	6 280,4
Gouvernement du Québec	2 409,9	32,3	1 880,3	4 322,5
Gouvernement du Canada	1 801,2	28,6	128,1	1 957,9

(1) Pour le gouvernement fédéral, les autres taxes comprennent les droits de douanes et taxes d'accise. Pour le gouvernement du Québec, elles incluent les cotisations au Fonds des services de santé (FSS), les taxes scolaires, environnementales, sur l'essence, les divertissements, l'hébergement, les primes d'assurance, la taxe d'accise sur les spiritueux et les bénéfices commerciaux sur l'alcool et la loterie.

Sources: Données partagées par le MCC, Simulations réalisées à l'aide du Modèle intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec, Analyses KPMG.



The background image shows a two-story house with a white balcony and a large green tree in the foreground. A street lamp is visible on the left side. The house has a white roof and a chimney. The balcony has a decorative white railing. The tree is a large, leafy green tree. The overall scene is bright and sunny.

Annexe 05

Retombées économiques régionales détaillées

Retombées économiques régionales des projets financés: Montréal se hisse en tête de liste pour la période 2019-2022

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	IMMEUBLES UNIQUES	INVESTISSEMENTS		IMPACT SUR LE PIB	EMPLOIS SOUTENUS
	<i>En nombre</i>	<i>Total en millions</i>	<i>Moyenne annuelle en millions</i>	<i>Moyenne annuelle en millions</i>	<i>Moyenne annuelle en années-personnes</i>
Bas-Saint-Laurent	34	9,5	2,4	1,1	11
Saguenay-Lac-Saint-Jean	30	8,6	2,1	1,1	11
Capitale-Nationale	687	53,3	13,3	6,6	65
Mauricie	34	12,1	3,0	1,5	13
Estrie	35	13,3	3,3	1,5	14
Montréal	190	53,4	13,4	9,6	82
Outaouais	25	4,6	1,1	0,6	4
Abitibi-Témiscamingue	12	1,4	0,4	0,3	3
Côte-Nord	9	5,8	1,5	0,6	5
Nord-du-Québec	0	0,0	0,0	0,0	0
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	17	16,1	4,0	1,6	13
Chaudière-Appalaches	73	8,9	2,2	4,6	22
Laval	4	1,4	0,3	1,1	6
Lanaudière	20	6,0	1,5	0,9	9
Laurentides	32	5,9	1,5	0,9	8
Montérégie	80	14,8	3,7	3,7	26
Centre-du-Québec	23	6,2	1,6	1,7	11
Total	1 305	221,3	55,3	37,4	303

Sources : Données partagées par le ministère de la Culture et des Communications, Simulations fondées sur le Modèle intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec, Analyses KPMG.

A photograph of a two-story house with a white porch and a large green tree in the foreground. The house has a white railing on the porch and a chimney on the roof. A black street lamp is visible on the left side of the image. The background is a clear blue sky.

Annexe 06

Crédits photos

Crédits photos

Page	Description	Crédit
Page 1	Cathédrale d'Amos	Christian Bédard 2015, © Ministère de la Culture et des Communication
Page 4	Vieux-Québec	Pierre Lahoud 2024, © Ministère de la Culture et des Communications
Page 5	Château Monsarrat	Jean-François Rodrigue 2006, © Ministère de la Culture et des Communications
Page 9	Basilique-Cathédrale Marie-Reine-du-Monde	Sylvain Lizotte 2024, © Ministère de la Culture et des Communications
Page 14 et 18	Cathédrale d'Amos	Christian Bédard 2015, © Ministère de la Culture et des Communication
Page 21	Manoir de Tonnancour	Jean-Frédéric L'Heureux 2015, © Ministère de la Culture et des Communications
	Manoir Seigneurial Fraser	Sylvain Lizotte 2023 - Creative Commons 4.0 (by-nc-nd)
	Domaine Cimon	Jean-François Rodrigue 2008, © Ministère de la Culture et des Communications
	Maison des gouverneurs	Annie Tétreault 2015, © Ministère de la Culture et des Communications
	Grange-Rouge	Andréane Beloin 2011, © Ministère de la Culture et des Communications
Page 22	Maison Louis-Hippolyte-La Fontaine	Annabelle Truong 2020, © Ministère de la Culture et des Communications
	Collège Mont-Saint-Louis	Jean-François Rodrigue 2007, © Ministère de la Culture et des Communications
	Domaine Messieurs de Saint-Sulpice	Jean-François Rodrigue 2004, © Ministère de la Culture et des Communications
	Cinéma le Château	Jean-Frédéric L'Heureux 2016, © Ministère de la Culture et des Communications

Page	Description	Crédit
Page 22	Appartements Gleneagles	Valérie Lachance 2005, © Ministère de la Culture et des Communications
	Cinéma Impérial	Pier-Olivier Cauchon 2020, © Ministère de la Culture et des Communications
Page 23	École Saint-Pierre	Jean-François Rodrigue 2004, © Ministère de la Culture et des Communications
	Site patrimonial du Vieux-Québec. Vue aérienne (2x)	Pierre Lahoud 2024, © Ministère de la Culture et des Communications
Page 24	Basilique Notre-Dame	Pascale Llobat 2008, © Ministère de la Culture et des Communications
	Maison Trestler.	Annabelle Truong 2020, © Ministère de la Culture et des Communications
	Église de Notre-Dame-de-Bonsecours	Sylvain Lizotte 2024, © Ministère de la Culture et des Communications
	Palais épiscopal de l'Évêché de Québec	Christian Lemire 2007, © Ministère de la Culture et des Communications
	Monastère des Ursulines	Pascale Llobat 2007, © Ministère de la Culture et des Communications
Page 28	Sanctuaire Saint-Sacrement	Jean-François Rodrigue 2004, © Ministère de la Culture et des Communications
	Cathédrale d'Amos	Christian Bédard 2015, © Ministère de la Culture et des Communication
Page 32, 34 et 39	Basilique-Cathédrale Marie-Reine-du-Monde	Sylvain Lizotte 2024, © Ministère de la Culture et des Communications
Page 43	Maison des gouverneurs	Annie Tétreault 2015, © Ministère de la Culture et des Communications
Page 47	Place Royale	Pascale Llobat 2006, © Ministère de la Culture et des Communications
Page 49, 50, 56, 58, 60, 62 et 64	Hôtel de ville de Deschambault-Grondines	Sylvain Lizotte 2025 - Creative Commons 4.0 (by-nc-nd)



home.kpmg/ca/fr

Bien que nous fassions tous les efforts nécessaires pour assurer l'exactitude de l'information publiée dans ce document, rien ne garantit qu'elle sera exacte à la date à laquelle vous la recevrez ni qu'elle continuera d'être exacte à l'avenir. Vous ne devriez pas y donner suite à moins d'avoir d'abord obtenu un avis professionnel se fondant sur un examen approfondi des faits et de leur contexte.

© 2024 KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie. Tous droits réservés.

KPMG et le logo de KPMG sont des marques de commerce utilisées sous licence par les cabinets membres indépendants de l'organisation mondiale KPMG.